

---

# Echanges dans les cantons

## Statistiques 2017/18

# Contenu

Introduction	2
<b>Nombre d'élèves 2017/18</b>	<b>4</b>
<b>Echanges dans les cantons 2017/18</b>	<b>8</b>
AG Argovie	10
AR Appenzell Rhodes-Extérieures	12
BE Berne	14
BL Bâle-Campagne	16
BS Bâle-Ville	18
FR Fribourg	20
GE Genève	22
GL Glaris	24
GR Grisons	26
JU Jura	28
LU Lucerne	30
NE Neuchâtel	32
NW Nidwald	34
OW Obwald	36
SG St-Gall	38
SH Schaffhouse	40
SO Soleure	42
SZ Schwytz	44
TG Thurgovie	46
TI Tessin	48
UR Uri	50
VD Vaud	52
VS Valais	54
ZG Zoug	56
ZH Zurich	58

# Introduction

## **Les cantons s'engagent dans les échanges et la mobilité des jeunes!**

Ce recueil statistique, le deuxième depuis la création de Movetia, condense les activités d'échange et de mobilité recensées par chaque canton durant l'année scolaire 2017/2018.

Seules les mobilités sortantes sont prises en compte. Autrement dit, les chiffres indiquent le nombre d'élèves qui partent effectuer une activité d'échange ou de mobilité ailleurs en Suisse ou à l'étranger, mais n'incluent pas ceux qui arrivent dans le canton.

Le relevé n'est pas exhaustif, il couvre les échanges de classes, les échanges individuels, ainsi que les stages pratiques ou de formation effectués dans le cadre de l'école obligatoire ou du secondaire II général ou professionnel. Les cours suivis dans une école de langue ou les séjours exclusivement linguistiques ne sont en revanche pas pris en compte.

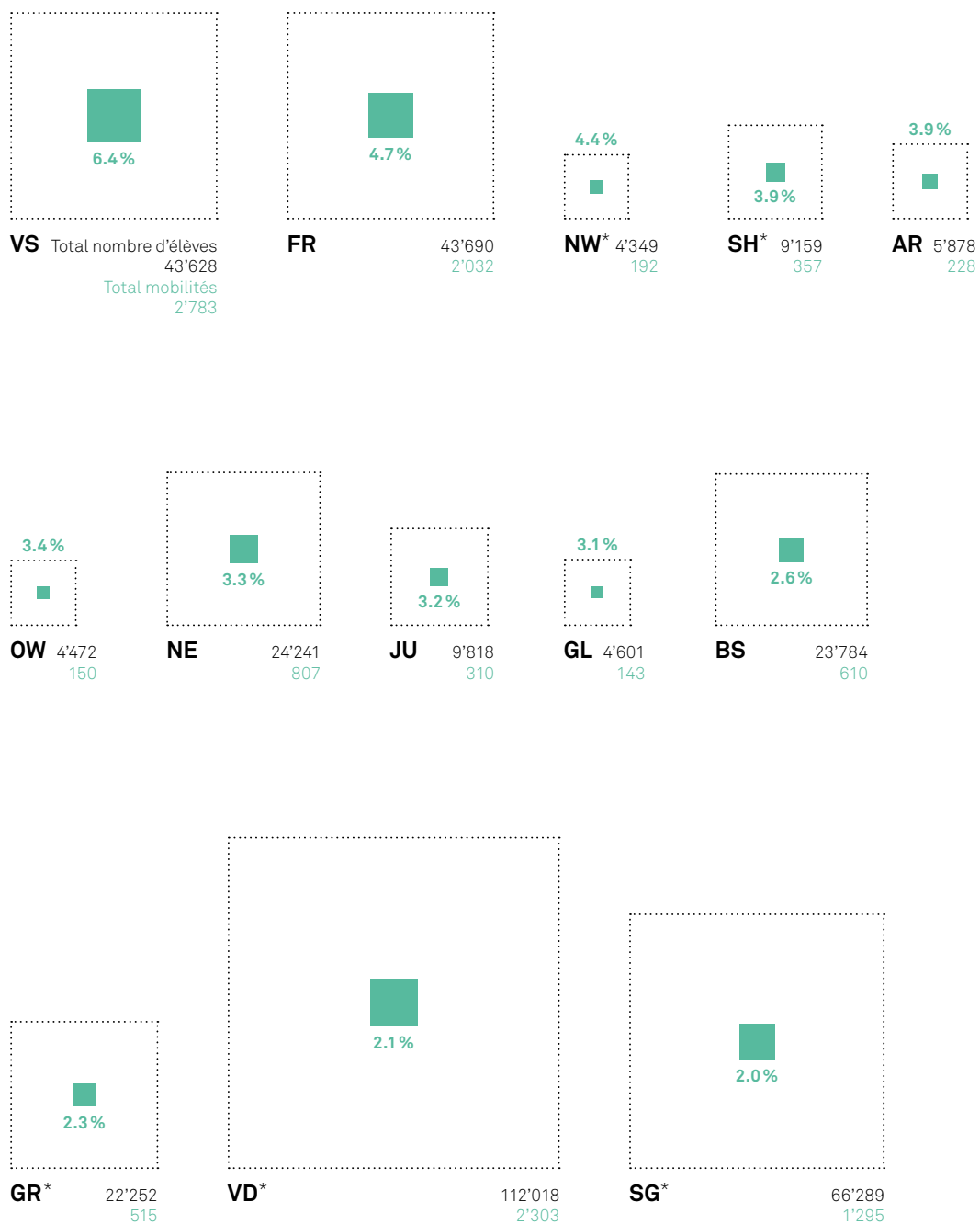
Les chiffres et les commentaires sont fournis par les cantons, avec des facilités ou des possibilités diverses à l'intérieur de ceux-ci, et ensuite agrégés par Movetia. D'où une certaine prudence dans la confiance et la fiabilité de ce type de statistique. Les chiffres donnent certes une idée de l'intensité des échanges, des pratiques différenciées dans et entre les cantons, mais ne constituent pas encore une base statistique fiable. Avec la Stratégie nationale de 2017 sur les échanges et la mobilité, la Confédération et les cantons se sont donnés l'objectif d'améliorer progressivement le recensement et le monitoring de ce champ d'activités.

Cette collecte de données doit être vue comme un appel, un encouragement à atteindre la vision de la Stratégie: «au cours de leur formation tous les jeunes prennent part au moins une fois à un projet d'échange et de mobilité de plus ou moins longue durée». Nous sommes donc au début d'un chemin qui s'annonce déjà prometteur. Durant l'année scolaire 2017/2018, plus de 2000 échanges ou mobilités ont été recensés en plus par rapport à l'année précédente, à mettre aussi en lien avec la croissance importante des échanges de classes en Suisse.

Nous profitons de remercier ici les offices et les collaborateurs qui dans les cantons aident au recueil de ces données et sont les facilitateurs et promoteurs irremplaçables de la promotion des échanges et de la mobilité.

Olivier Tschopp  
Directeur

# Nombre d'élèves 2017/18



\*Collecte de données incomplète

Dans cet aperçu, les échanges sont mis en relation avec le nombre d'élèves par canton. Cela permet de déterminer la proportion de jeunes qui ont participé à un échange. Les chiffres relatifs aux échanges sont basés sur les rapports des cantons. Les effectifs d'élèves sont tirés des données publiées par l'Office fédéral de la statistique pour l'année scolaire 2017/18 pour les niveaux primaire 3–8H, secondaire I ainsi que secondaire II, enseignement général et formation professionnelle initiale.



# Echanges dans les cantons 2017/18

Canton	Ecole primaire	Secondaire I	Secondaire II formation générale	Secondaire II formation professionnelle initiale	Total 2017/18	Total 2016/17
AG	N/A	296	548	176	1'020	806
AI	0	0	0*	0*	0	0
AR	71	87	62	8	228	66
BE	133	1'388	802	87	2'410	1'584
BL	154	99	115	19	387	271
BS	293	95	189	33	610	565
FR	206	1'243	538	45	2'032	1'552
GE	21	697	472	47	1'237	1'725
GL	0	43	37	63	143	154
GR	317	173	21*	4	515	291
JU	50	180	18	62	310	333
LU	0*	1*	307	0	308	363
NE	111	435	189	72	807	967
NW	0	185	7	0*	192	234
OW	0	148	2	0	150	205
SG	231*	360*	623*	81*	1'295	980
SH	48	81	52	176*	357	612
SO	N/A	N/A	18	1	19	17
SZ	92	78	106	12	288	291
TG	0	111	17	0	128	880
TI	0	110	197	148	455	489
UR	0	9	52	0	61	102
VD	259	1'269	749*	26	2'303	1'270
VS	443	1'985	294	61	2'783	2'306
ZG	10	120	45	79	254	493
ZH	20	157	745*	229*	1'151	822
Total	2'459	9'350	6'205	1'429	19'443	17'378

\*Collecte de données incomplète

## Comment les cantons vivent-ils et soutiennent-ils les échanges et la mobilité?

Les pages suivantes présentent les programmes, les ressources humaines, les moyens financiers et le soutien mis à disposition par les cantons pour les échanges aux niveaux de l'école obligatoire et du secondaire II. On obtient ainsi un panorama des pratiques actuelles en matière d'échanges dans les cantons. Les différentes pratiques cantonales peuvent ainsi être comparées et des modèles de réussite peuvent être identifiés et reproduits.

Le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures ne figure pas dans cette liste car aucun échange n'a eu lieu en 2018.

## Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

- Pour le degré secondaire I (à partir de la 8H), le canton propose un échange scolaire individuel.
- Le canton d'Argovie soutient des projets d'échange internationaux en allouant une subvention par année scolaire et par classe moyennant le respect de certaines conditions.

## Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- L'échange individuel se déroule sous la forme d'une «année d'échange».
- Toutes les écoles cantonales entretiennent des contacts avec d'autres écoles en Suisse et à l'étranger.
- Les élèves qui ont de bons résultats ont la possibilité de se rendre à l'étranger et de se mesurer à des pairs à l'échelon international dans le cadre d'olympiades scientifiques ou de programmes comme «La Science appelle les jeunes».

## Secondaire II formation professionnelle initiale

Des séjours linguistiques plus courts sont fréquents dans les professions enseignantes axées sur l'enseignement des langues étrangères. Certaines entreprises à vocation internationale proposent des séjours linguistiques individuels.

## Programmes d'échange

- 14-14, Echange individuel scolaire: échange réciproque pour les jeunes dans le canton du Jura ou dans les régions frontalières de Besançon ou de Strasbourg.
- La 12<sup>e</sup> année linguistique: les élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire peuvent effectuer une année scolaire supplémentaire dans une autre région linguistique de Suisse.
- Dans la filière de formation générale du Secondaire II, les échanges individuels sont organisés par les élèves eux-mêmes. La direction de l'école est responsable des échanges de classes et des contacts avec d'autres écoles.

## Responsables cantonaux des échanges (RCE)

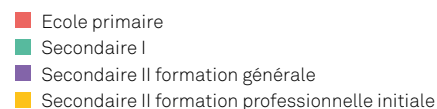
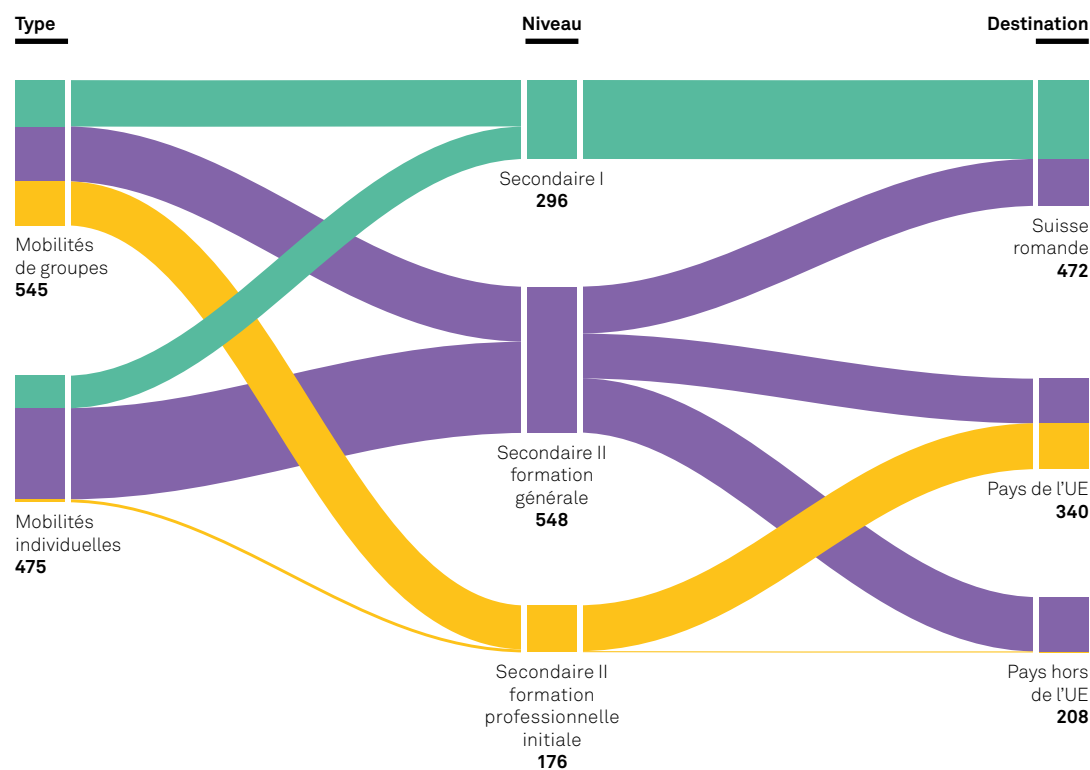
Taux d'occupation degré secondaire I 30 %

## Finances

Les échanges de classes internationaux bénéficient d'une subvention allouée par année scolaire et par classe.

## Informations supplémentaires

Site Internet: [www.ag.ch/Fremdsprachenaustausch](http://www.ag.ch/Fremdsprachenaustausch)



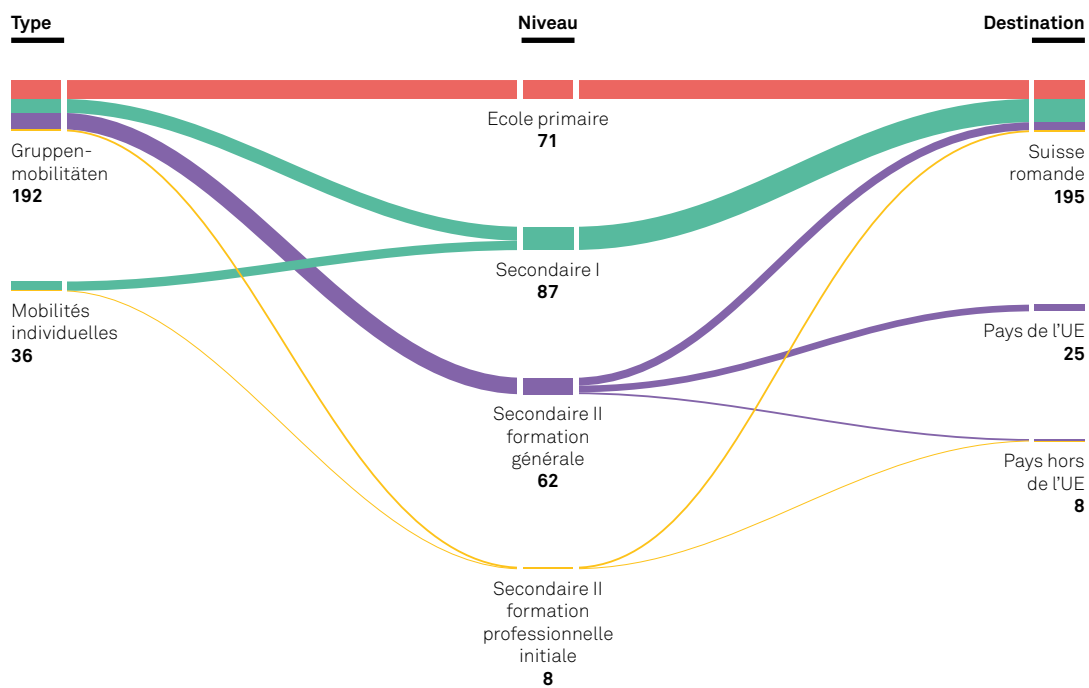
2016/17

806

2017/18

1020

Total mobilités



2017/18  
**228**  
Total mobilités

2016/17  
**66**

■ Ecole primaire  
■ Secondaire I  
■ Secondaire II formation générale  
■ Secondaire II formation professionnelle initiale

## Appenzell Rhodes-Extérieures AR

### Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

– Le canton a lancé le projet pilote JurAR conjointement avec le canton du Jura. Le projet vise à explorer de nouvelles pistes pour le cours de français et le cours d'allemand à l'école primaire (7 ou 8H) et à les mettre en pratique. Lors d'une semaine de cours en immersion dans le cadre des Semaines de projet dans le canton du Jura ou d'AR, les élèves doivent se familiariser avec l'autre langue nationale plutôt que de suivre un schéma de cours classique. Le projet JurAR doit accroître la motivation pour le cours de français dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures et améliorer la compréhension de la Suisse plurilingue.

– D'autres initiatives d'échanges sont initiées par des enseignant-e-s individuellement.

### Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

Echanges institutionnalisés avec des écoles partenaires dans le canton du Valais.

### Programmes d'échange

JurAR: Pendant une semaine, des classes de la 7 et 8H, visitent une école dans le canton du Jura et vice versa.

### Responsables cantonaux des échanges (RCE)

1 personne, taux d'occupation 5–10 %

### Finances

Env. CHF 22'000 (= subvention cantonale et subvention de Movetia pour JurAR). Les charges financières des différentes communes ne sont pas connues.

### Informations supplémentaires

Pour les élèves qui participent au programme JurAR, le canton responsable (JU ou AR) offre un soutien organisationnel, assume les frais de remplacement, les coûts des visites préparatoires dans le canton du Jura ainsi que les autres frais qui ne peuvent pas être couverts par d'autres subventions.



**Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)**

- Des programmes clés en main sont proposés aux écoles. Les coordinateurs-trices viennent en personne présenter ces programmes dans les écoles lors de conseils du corps enseignant, de réunions des parents etc.
- Les enseignant-e-s peuvent aussi organiser leur propre échange linguistique subventionné par le canton.

**Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)**

Les écoles gèrent les échanges de manière autonome.

**Secondaire II formation professionnelle initiale**

Le canton engage des responsables. Le programme-cadre cantonal, accessible au grand public, nomme les interlocuteurs-trices, propose des variantes de mobilité et règle les procédures et les aspects organisationnels (contrats d'apprentissage, cours interentreprises, système de notation, etc.).

**Programmes d'échange**

- 2 langues - 1 Ziel: les élèves à partir de la 7H peuvent participer à un échange par rotation de demi-classes d'une durée de neuf jours.
- Vas-y! Komm!: échange individuel réciproque avec le Valais pour les élèves de 13 à 16 ans.
- Sprachbad - Immersion: les élèves de 10 et 11H de la région capitale suisse (BE, FR, NE, SO, VS) peuvent participer à un échange par rotation de demi-classes de neuf jours.
- Deux im Schnee: camp de ski d'une semaine pour les élèves de la 7 à la 9H de GE et de BE.
- La 12<sup>e</sup> année linguistique: les élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire peuvent effectuer une année scolaire supplémentaire dans une autre région linguistique de Suisse.

**Responsables cantonaux des échanges (RCE)**

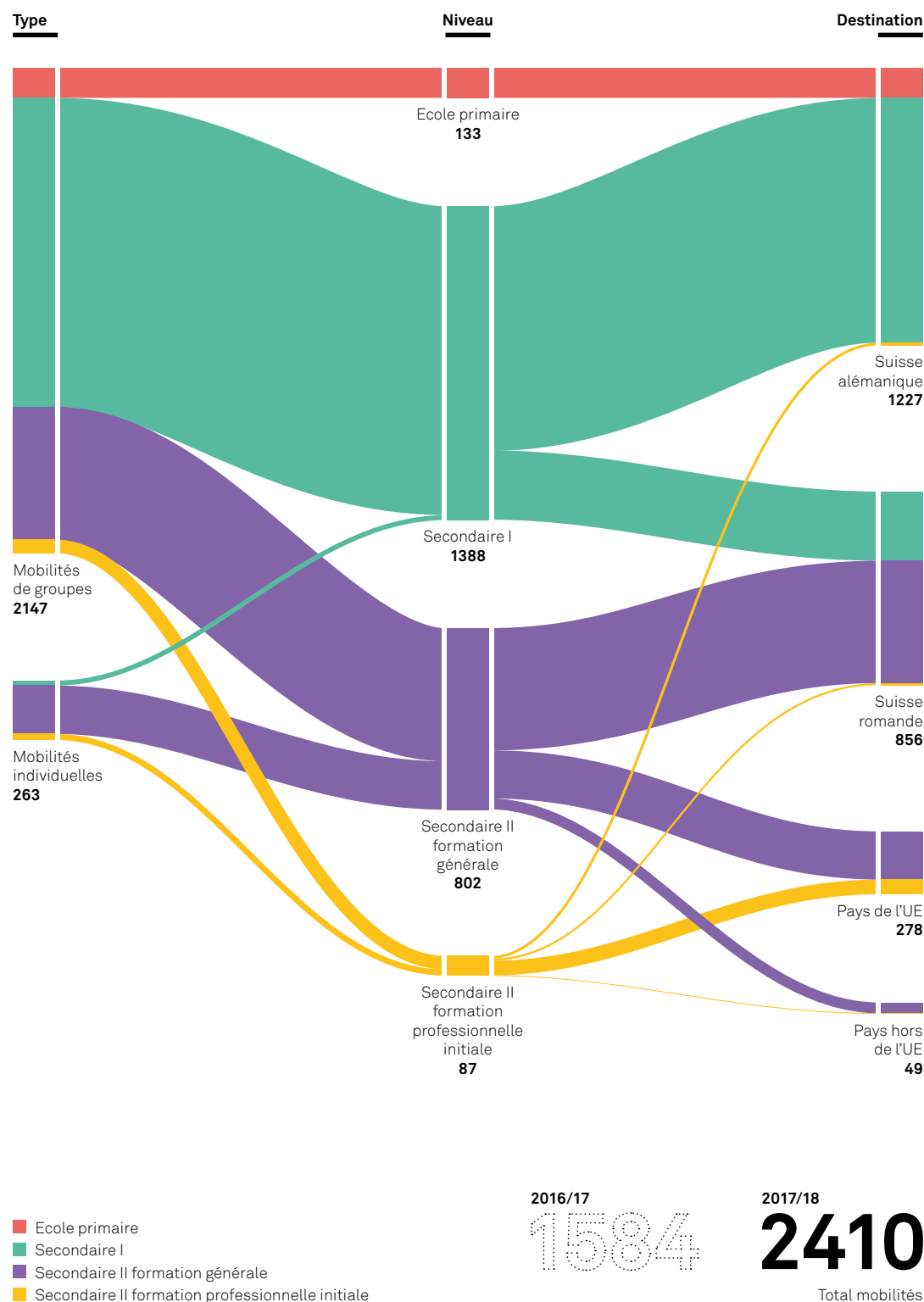
- Ecole obligatoire, taux d'occupation total 110 %
- Degré secondaire II, taux d'occupation 5 %

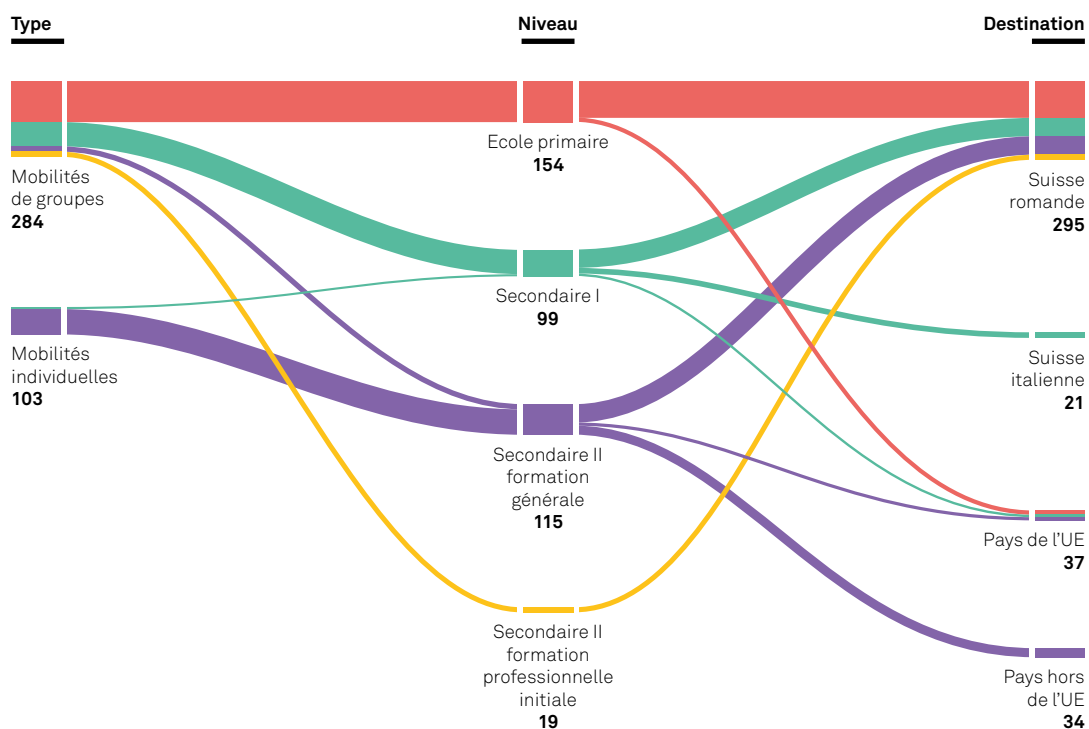
**Finances**

- Ecole obligatoire: CHF 95'000
- Sec. II: pour les échanges linguistiques, il est possible de demander une subvention cantonale dans certaines conditions bien définies.

**Informations supplémentaires**

- Ecole oblig.: Les frais de remplacement sont pris en charge si aucune solution à l'interne n'est trouvée.
- Une décharge est octroyée à l'enseignant-e responsable des échanges linguistiques dans son établissement.





2017/18  
**387**  
Total mobilités

2016/17  
**271**

- Ecole primaire
- Secondaire I
- Secondaire II formation générale
- Secondaire II formation professionnelle initiale

## Bâle-Campagne BL

### Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

- Echanges ancrés dans la tradition.
- L'échange de classes dépend largement de l'initiative de l'enseignant-e.
- Projet pilote portant sur des partenariats scolaires avec le canton du Jura.

### Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- Echanges ancrés dans la tradition.
- Il s'agit principalement d'échanges individuels durant lesquels les élèves passent 1 ou 2 semestres à l'étranger ou en Suisse romande. L'échange de classes dépend largement de l'initiative de l'enseignant-e.
- Gymnasium Münchenstein: immersion française avec échange d'un semestre obligatoire dans un gymnase de Suisse romande.
- Gymnasium Laufen: dans la classe d'immersion bilingue, 2 années scolaires à Laufen et 2 années scolaires à Porrentruy.

### Secondaire II formation professionnelle initiale

- Formation d'employé-e de commerce: Séjour linguistique obligatoire pour le profil M, séjours linguistiques facultatifs pour les profils E et B en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année d'apprentissage.
- Formation professionnelle initiale autres professions: Programme Euregio, programme d'échanges pour les apprenti-e-s dans des entreprises partenaires en Allemagne et en France.
- Formation initiale en école: Ecole de commerce (WMS), séjours linguistiques facultatifs en France, en Grande-Bretagne et année de stage facultative en Suisse romande (4<sup>e</sup> année WMS).

### Programmes d'échange

- 14-14, Echange individuel scolaire: échange réciproque de 2 semaines avec l'Alsace/le Jura pour les élèves de la 9 à la 11H
- De la 9 à la 11H: week-end à Longbridge (anglais)
- 10<sup>e</sup> année dans le Jura: année supplémentaire dans le Jura (correspond à la 12<sup>e</sup> HarmoS)
- La 12<sup>e</sup> année linguistique: année scolaire supplémentaire dans une autre région linguistique de Suisse.

### Responsables cantonaux des échanges (RCE)

1 personne, taux d'occupation 30 %

### Finances

CHF 23'000 (échange de classes et Longbridge)

### Informations supplémentaires

Site Internet: [www.lehrplan-vs.bl.ch/austauschprojekte](http://www.lehrplan-vs.bl.ch/austauschprojekte)

## Bâle-Ville BS

### Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

- Il y a des programmes d'échanges clés en main et les enseignant-e-s bénéficient d'une aide pour organiser leurs propres activités d'échanges.
- Primaire: des workshops thématiques (EN) et des ateliers (FR) qui sont liés à une mobilité.
- Certains élèves sont soutenus individuellement dans leur recherche d'une école d'échange.

### Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- Existence de différents contacts d'échange, avec des écoles partenaires en Suisse et à l'étranger, avec le soutien financier du canton.
- Sec. II: les échanges relèvent majoritairement de la propre initiative des enseignant-e-s.
- Les élèves sont soutenus individuellement dans leur recherche d'une école d'échange.

### Secondaire II formation professionnelle initiale

Les mobilités des apprenti-e-s bénéficient du soutien financier du canton.

### Programmes d'échange

- Immersion: échange individuel de 2 semaines avec des collèves alsaciens pour la 9H, sans hébergement.
- 14-14, Echange individuel scolaire: échange de 2 semaines avec l'Alsace et le Jura pour les élèves de la 10 à 12H avec hébergement.
- Bâlsace: échange indiv. de 1-2 semaines avec le Lycée Jean Mermoz, St-Louis
- La 12<sup>e</sup> année linguistique: les élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire peuvent effectuer une année scolaire supplémentaire dans une autre région linguistique de Suisse.
- Deux im Schnee: camp de ski d'échange bilingue avec des classes de GE à Gstaad pour les élèves de 10H.

### Responsables cantonaux des échanges (RCE)

Taux d'occupation école obligatoire et degré secondaire II env. 40%

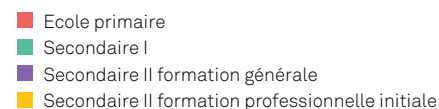
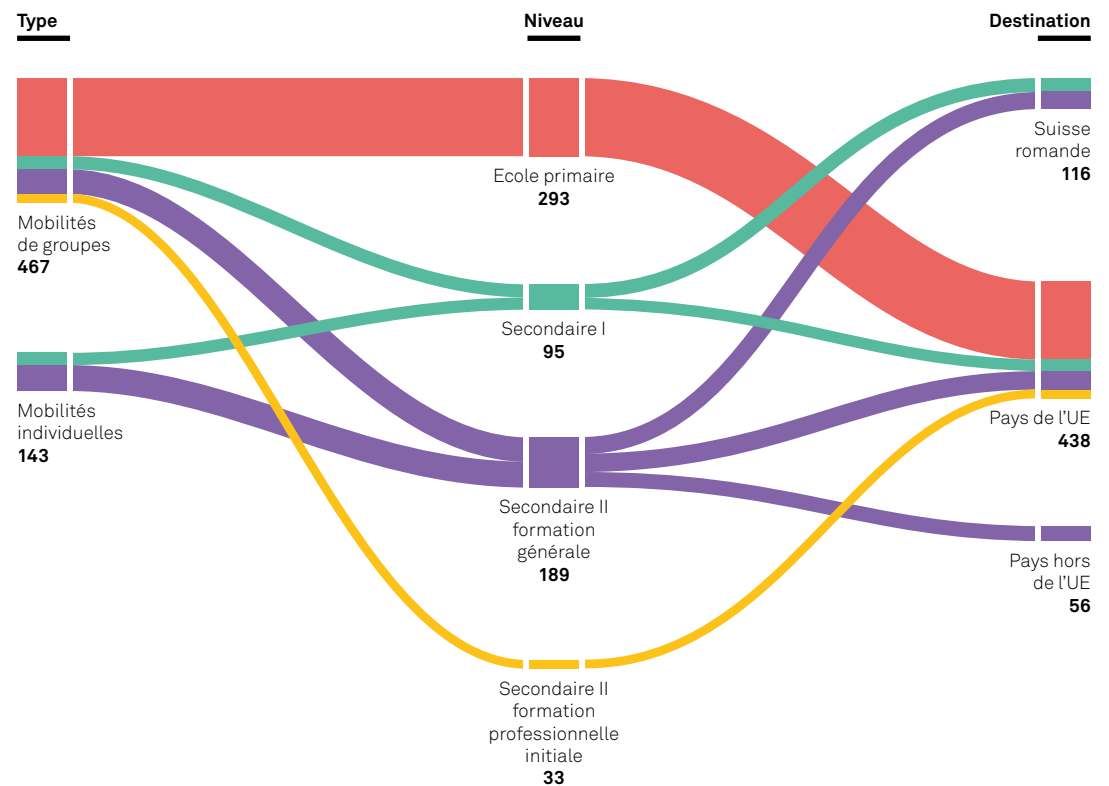
### Finances

CHF 55'000

### Informations supplémentaires

- Bonus de CHF 600 pour les enseignant-e-s qui organisent un échange.
- Site Internet: [www.edubs.ch/unterricht/zusatzangebote-fremdsprachen](http://www.edubs.ch/unterricht/zusatzangebote-fremdsprachen)

# BS



2016/17  
565

2017/18  
**610**  
Total mobilités

**Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)**

- Selon le plan d'études, un partenariat de classes est obligatoire pour toutes les classes de 10H.
- Le canton promeut des échanges à tous les niveaux.

**Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)**

Différents projets d'échange sont en cours au niveau du secondaire II et de la formation professionnelle.

**Secondaire II formation professionnelle initiale**

- Erasmus+ FRI-Ecole des Métiers (EMF) pendant l'apprentissage, projet porté par l'EMF pour ses élèves de 4<sup>ème</sup> année. Projet soutenu par la Confédération.
- Erasmus-FRI-Pool de mobilité (PM)+: FRIbourg-Pool de Mobilités post-CFC (Certificat fédéral de capacité), projet porté par l'EMF pour tous les jeunes habitant le canton et ayant obtenu un CFC. Projet soutenu par la Confédération.

**Programmes d'échange**

- Programme généralisé pour tous les élèves de 10H francophones et germanophones.
- 12<sup>e</sup> année linguistique (DAL): Les élèves ayant terminé l'école obligatoire peuvent effectuer une année scolaire supplémentaire dans une autre région linguistique de Suisse.
- Sprachbad – Immersion: ce projet d'échange par rotation de demi-classes d'une durée de neuf jours est ouvert aux 10 et 11H de la Région capitale suisse (BE, FR, NE, SO, VS).

**Responsables cantonaux des échanges (RCE)**

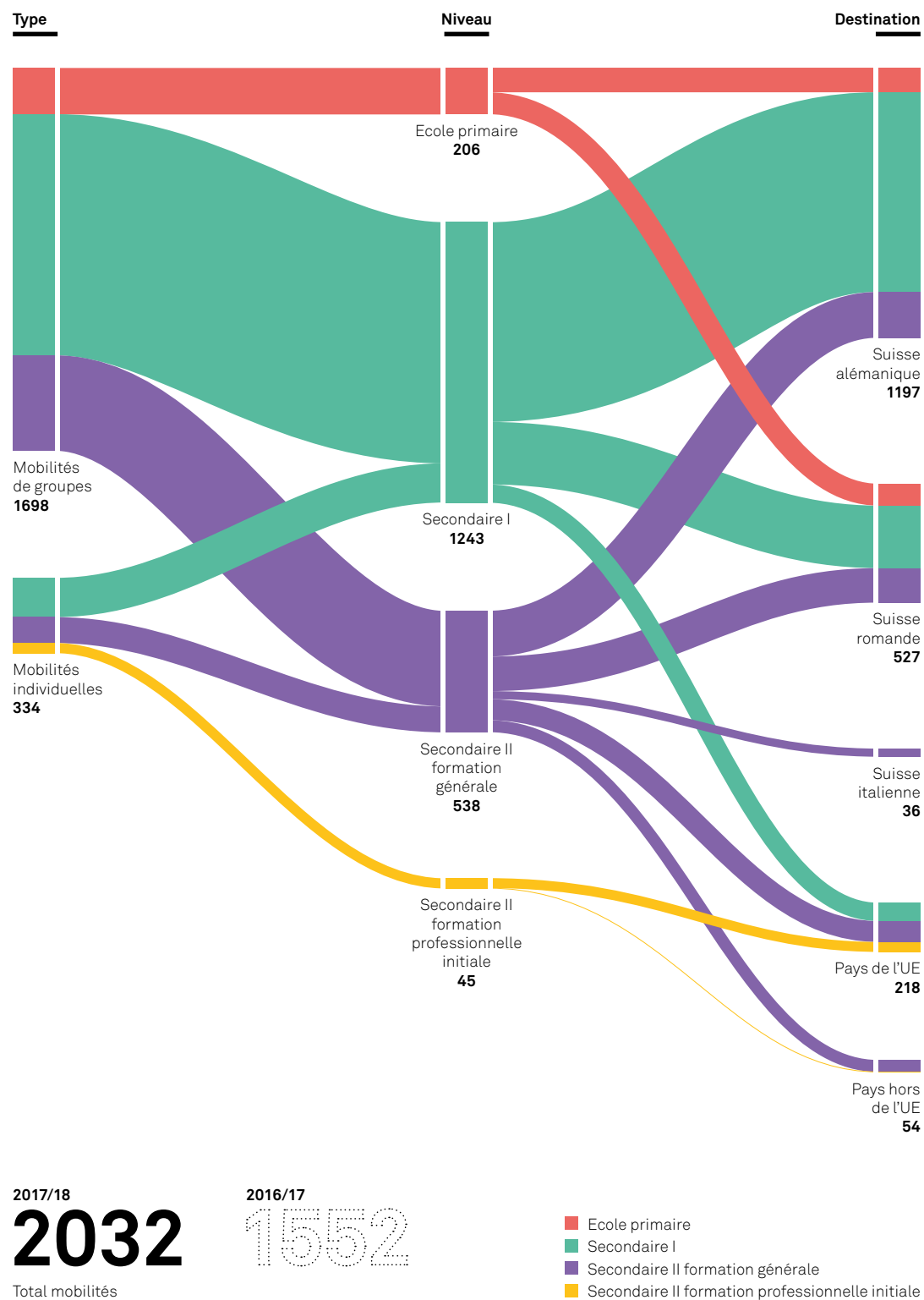
1 personne, taux d'occupation 60 %

**Finances**

CHF 100'000 pour les projets

**Informations supplémentaires**

- Soutien organisationnel et préparation de contenus.
- Plateforme des partenariats de classes sur friportal.ch.
- Soutien général de la coordination des échanges linguistiques du canton de Fribourg
- Site Internet: [www.fr.ch/dics/formation-et-ecoles/4-15-ans/echanges-scolaires](http://www.fr.ch/dics/formation-et-ecoles/4-15-ans/echanges-scolaires)



2017/18

2032

Total mobilités

2016/17

1552

## Genève GE

### Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Offres et soutiens pour:

- Programmes thématiques sur une journée.
- Echanges rotatifs tous degrés
- Camp de ski bilingue
- Possibilité d'échanges ou séjours individuels sur 1<sup>er</sup> trimestre 10H ou 11H

### Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- Nombreuses activités bilingues au Collège de Genève, dont échanges et séjours
- Séjours de 6 mois ou 1 année dans le cadre de la maturité bilingue
- Possibilité de séjours «libres» (hors cursus bilingue)
- Classes multilingues Ecole de commerce PT

### Secondaire II formation professionnelle initiale

- Possibilité Maturité bilingue anglais commerce dual
- Stages professionnels au sein de centres de formation professionnelle

### Programmes d'échange

- Journées thématiques: activités de loisirs d'un à 2 jours. Les offres sont divisées en 4 domaines thématiques: Genève touristique, Genève internationale, Genève sportive, Genève culturelle.
- 2 langues – 1 Ziel: les élèves à partir du degré 7H peuvent participer à un échange par rotation de demi-classes d'une durée de neuf jours.
- Deux im Schnee: camp de ski d'une semaine pour les élèves de la 7 à la 9H de GE et de BE.
- Echange individuel sur le temps scolaire: L'offre d'échange national individuel pendant les heures de classe s'adresse aux élèves de la 11H (éventuellement aussi de la 10H).

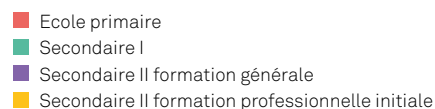
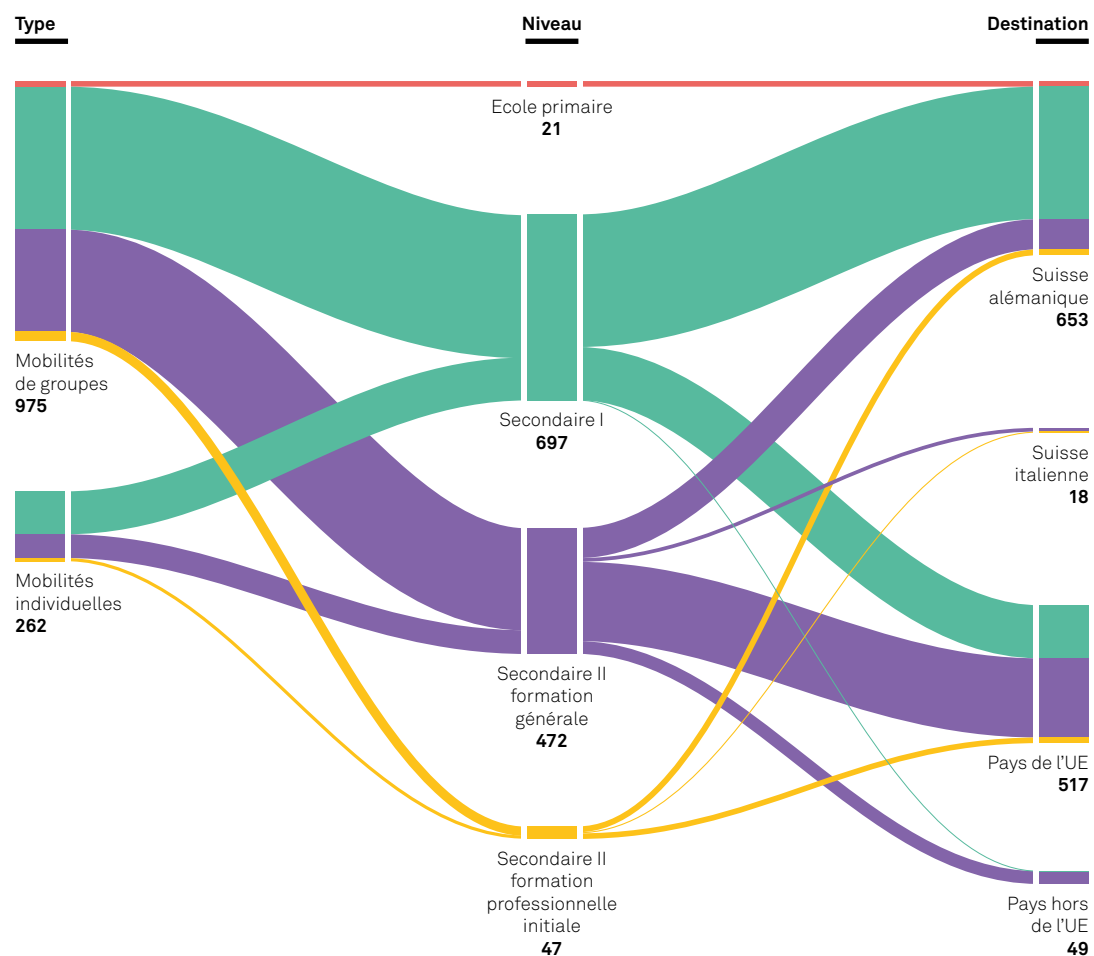
### Responsables cantonaux des échanges (RCE)

Responsable Unité transversale «Echanges & Mobilité» DIP  
1 personne, taux d'occupation 100 %

### Finances

- CHF 45'000 EO
- CHF 20'000 Direction générale de l'enseignement secondaire II (DGES II)

# GE



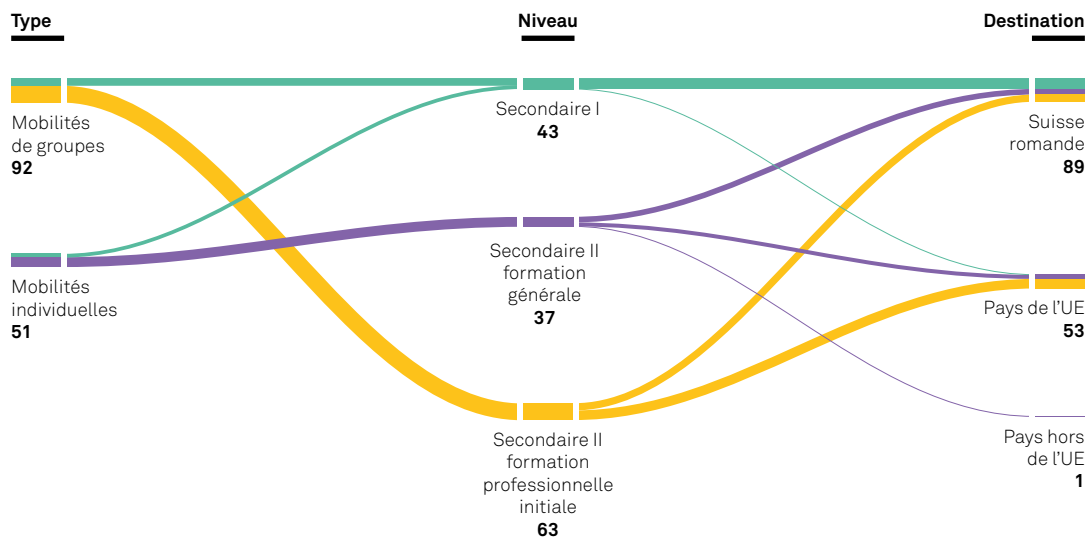
2016/17

1725

2017/18

1237

Total mobilités



2017/18  
**143**  
Total mobilités

2016/17  
**154**

- Ecole primaire
- Secondaire I
- Secondaire II formation générale
- Secondaire II formation professionnelle initiale

## Glaris GL

### Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Le canton préconise des échanges facultatifs et promeut les offres de Movetia dans les écoles.

### Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- Au niveau sec. II et dans les écoles de culture générale (ECG), les élèves ont la possibilité d'effectuer un échange scolaire interculturel à l'étranger, en général par l'intermédiaire d'une organisation d'échange. En outre, des élèves de plusieurs pays sont invités chaque année à visiter l'école cantonale. Cet échange est enrichissant tant pour les élèves participants que pour le quotidien scolaire.
- Pendant les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années, chaque élève passe 2 semaines seul-e dans une famille d'accueil en Suisse romande. Les possibilités d'activités journalières sont vastes: travail à la ferme/dans la restauration, encadrement d'enfants, école linguistique. Ce séjour vise une immersion totale et une découverte de la langue en dehors du cadre scolaire.
- À la fin de la 2<sup>e</sup> année de l'ECG, les élèves passent 3 semaines seul-e-s chez une famille d'accueil dans une région francophone ou anglophone. Ce stage les aide à améliorer leurs compétences linguistiques pratiques en vue de leurs études ou de leur travail.

### Secondaire II formation professionnelle initiale

Élèves dans les classes de maturité professionnelle: séjours linguistiques d'1 à 2 semaines

### Programmes d'échange

Stage professionnel: les enseignants du degré primaire qui participent à ce programme effectuent un stage de trois semaines dans une école primaire francophone (canton de Vaud ou de Genève). Cela leur permet d'améliorer leurs compétences linguistiques, d'approfondir leurs connaissances de la langue d'enseignement et de mieux connaître la culture de la région linguistique. Organisés par la PHZH, ces séjours sont également ouverts aux enseignants du degré secondaire I.

### Responsables cantonaux des échanges (RCE)

Le canton ne prévoit pas de postes dédiés aux projets d'échanges et de mobilité. La section École obligatoire du Département Formation, culture et sport se charge néanmoins des tâches correspondantes.

### Finances

À la charge des communes

## Grisons GR

### Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

- Le canton et les communes encouragent l'échange d'élèves, de classes et d'enseignant-e-s entre les communautés linguistiques. Le canton peut octroyer des subventions à cette fin (art. 15 de la loi sur les langues).
- Prégymnase: pas de programmes d'échanges, projets individuels des différentes écoles.

### Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

Les écoles gèrent les échanges de manière autonome.

### Secondaire II formation professionnelle initiale

Le canton des Grisons participe au projet XChange.  
Site Internet: [www.xchange-info.net/index.php?lang=de](http://www.xchange-info.net/index.php?lang=de)

### Programmes d'échange

- Echange linguistique: le canton alloue des subventions aux classes qui souhaitent organiser un échange avec une classe d'une autre région linguistique du canton. Elles peuvent choisir librement la forme de l'échange (camp, échange par demi-classes, échange par rotation, etc.).
- Semaines intensives: les élèves peuvent suivre une partie du programme de la matière optionnelle «langue nationale comme 3<sup>e</sup> langue étrangère» sous forme de semaines intensives dans les régions linguistiques.

### Responsables cantonaux des échanges (RCE)

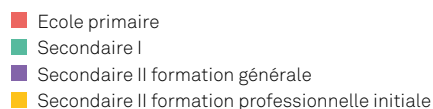
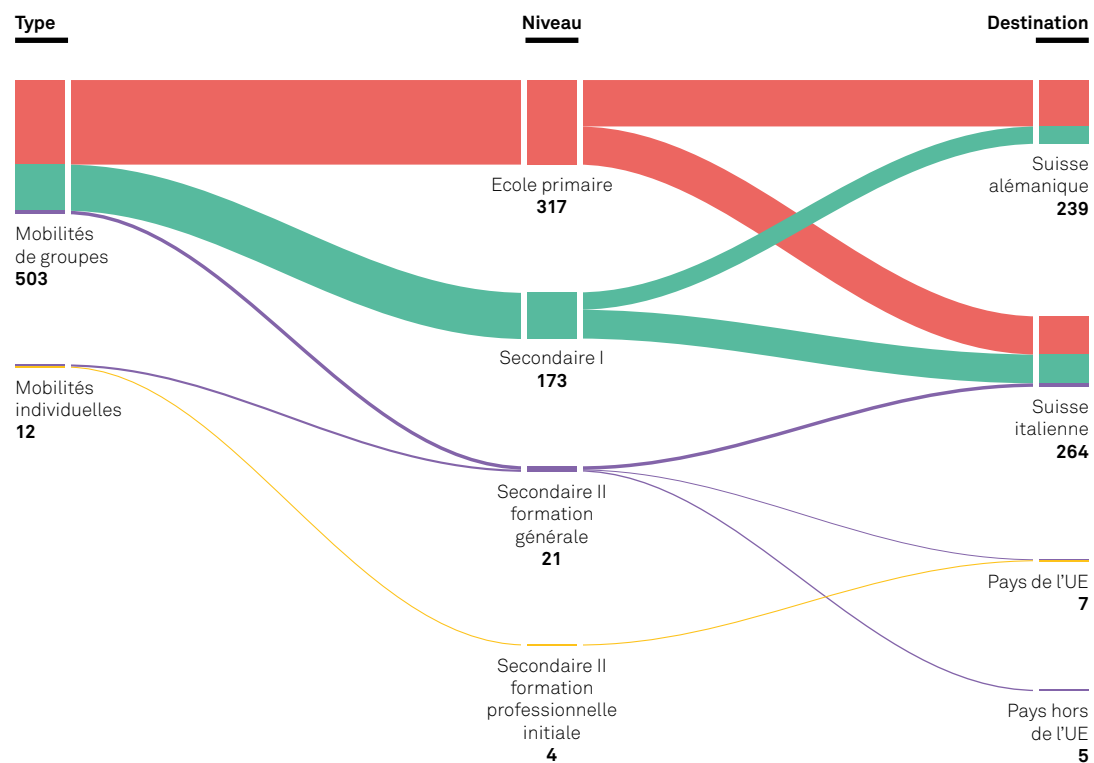
3 personnes, taux d'occupation 6%

### Finances

Le canton subventionne les activités d'échanges à hauteur de CHF 90 par jour et par élève, avec un maximum de CHF 450 par semaine.

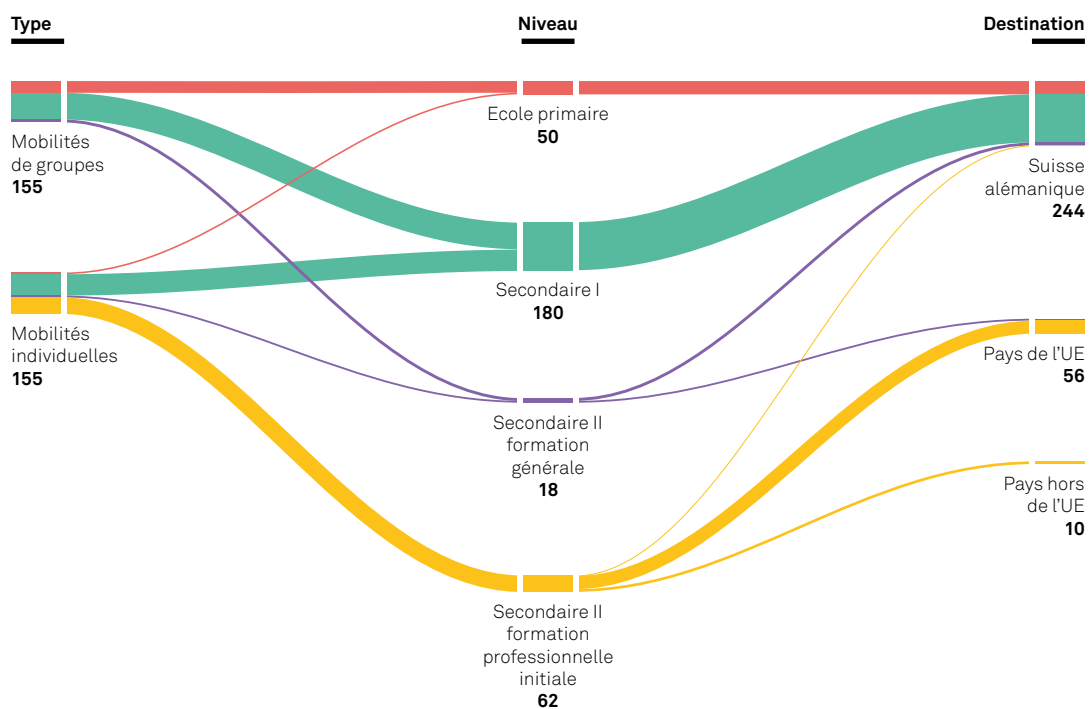
### Informations supplémentaires

- Soutien organisationnel: les enseignant-e-s peuvent prendre contact avec des homologues qui ont déjà organisé un échange. L'inspectorat du district compétent peut apporter son aide dans la recherche d'une classe partenaire.
- Mise à disposition de contenus: ressources pour la réalisation d'activités d'échanges, notamment un répertoire d'idées pour l'organisation de différentes activités avec les élèves, des programmes modèles, des liens pour la recherche d'un hébergement, des supports didactiques et d'autres offres de soutien.
- Site Internet: [www.gr.ch/DE/institutionen/verwaltung/ekud/avs/Schulbetrieb/sprachen/austausch/Seiten/Sprachaustausch.aspx](http://www.gr.ch/DE/institutionen/verwaltung/ekud/avs/Schulbetrieb/sprachen/austausch/Seiten/Sprachaustausch.aspx)



2016/17  
291

2017/18  
515  
Total mobilités



2017/18  
**310**  
Total mobilités

2016/17  
333

■ Ecole primaire  
■ Secondaire I  
■ Secondaire II formation générale  
■ Secondaire II formation professionnelle initiale

## Jura JU

### Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

- Echanges de classe: Le canton du Jura soutient depuis longtemps les échanges de classes. Ceux-ci découlent normalement de l'initiative personnelle des enseignant-e-s.
- En collaboration avec Bâle-Campagne, le canton travaille à la mise en place d'un projet de partenariat d'écoles.

### Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

L'organisation des échanges est la responsabilité de chaque école.

### Secondaire II formation professionnelle initiale

- Erasmus+: Stages professionnels de 1–12 mois (DE et UK) pour les élèves et diplômées des filières professionnelles.
- Eurodyssée: Stages professionnels de 5–6 mois dans un pays partenaire (FR, BE, ES, PT ...)

### Programmes d'échange

SEC I:

- Echanges de classe: Le canton du Jura offre du soutien pour l'organisation et pour le financement des échanges de classes (demandes de subventions, aide à la planification des activités et du budget, accompagnement dans les démarches, liaison et coordination avec d'autres cantons).
- JurAR: En collaboration avec Appenzell Rhodes-Extérieures, le Canton a mis en place le projet pilote «JurAR». Le Canton offre un support financier et organisationnel plus approfondi pour ces échanges.
- 14-14, Echange individuel scolaire: échange réciproque de 2 semaines avec l'Alsace / le Jura pour les élèves de la 9 à la 11H.
- 12<sup>e</sup> année linguistique: Convention d'échange avec le canton de Bâle-Campagne. Les élèves s'inscrivent pour suivre une année scolaire dans une école secondaire du canton partenaire.

SEC II:

- Erasmus+: Organisation et subvention de la mobilité.
- Eurodyssée: Organisation et subvention de la mobilité.

### Responsables cantonaux des échanges (RCE)

2 personnes

### Informations supplémentaires

Webseite: [www.jura.ch/DFCS/SEN/Pour-les-eleves/Echanges-linguistiques.html](http://www.jura.ch/DFCS/SEN/Pour-les-eleves/Echanges-linguistiques.html)



**Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)**

Echange durant les vacances à partir de la 7H. Quelques rares écoles organisent un échange par rotation ou une rencontre de classes avec une école partenaire de Suisse romande.

**Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)**

La plupart des écoles cantonales prévoient un séjour linguistique obligatoire ou facultatif de 2 à 4 semaines (activité individuelle). Certains enseignant-e-s organisent des projets ou des excursions en Suisse romande ou à l'étranger pour leurs classes. Certains élèves passent une année scolaire à l'étranger.

**Secondaire II formation professionnelle initiale**

Voir sous «programmes d'échange»

**Programmes d'échange**

- La 12<sup>e</sup> année linguistique : les élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire ont la possibilité d'effectuer une année scolaire supplémentaire dans une autre région linguistique de Suisse.
- MobiLingua: MobiLingua offre aux apprenti-e-s intéressés la possibilité d'engranger des expériences professionnelles dans les villes partenaires de Bournemouth (UK) ou Potsdam (DE). Le séjour peut se faire individuellement ou en groupes.
- Swiss Mobility: le programme propose aux jeunes ayant terminé leur formation d'effectuer un stage professionnel de plusieurs mois dans une entreprise tessinoise ou vaudoise. En plus du stage, les participant-e-s suivent un cours de langue et perçoivent un salaire de l'entreprise formatrice.

**Responsables cantonaux des échanges (RCE)**

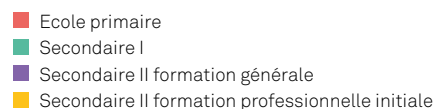
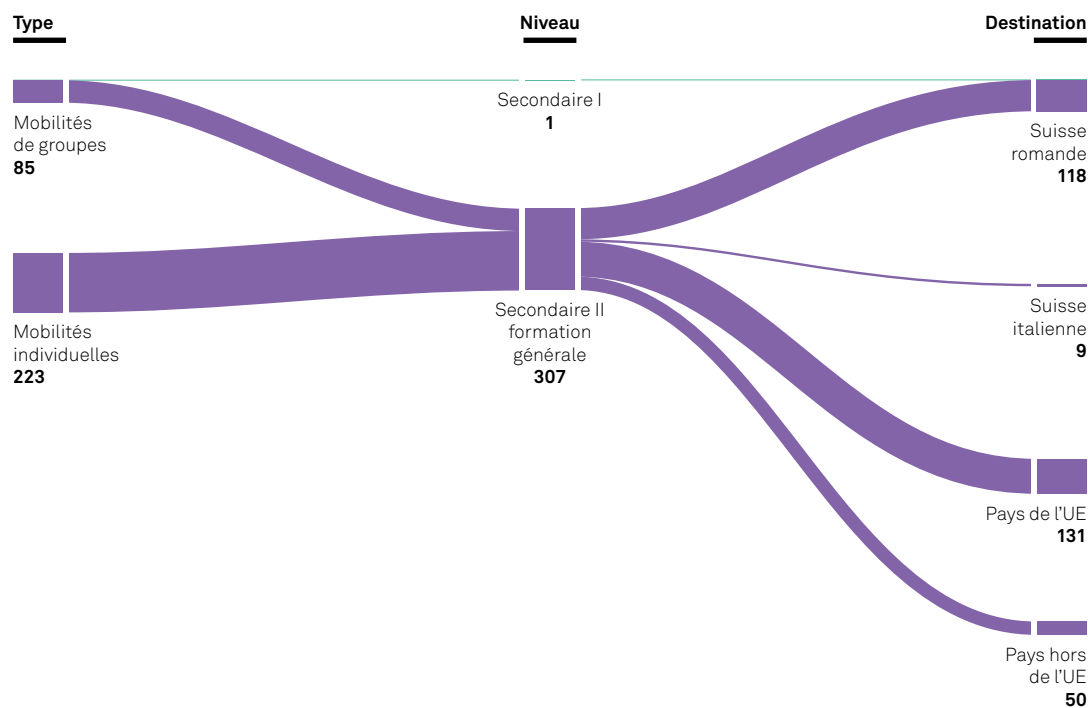
- 3 personnes pour l'école obligatoire et le gymnase, sans taux d'occupation défini
- Dans la formation professionnelle, le service MobiLingua est compétent en matière d'enseignement bilingue et de projets de mobilité avec un taux d'occupation de 40 %.

**Finances**

Ecole obligatoire: soutien de projets de classes individuels après concertation.

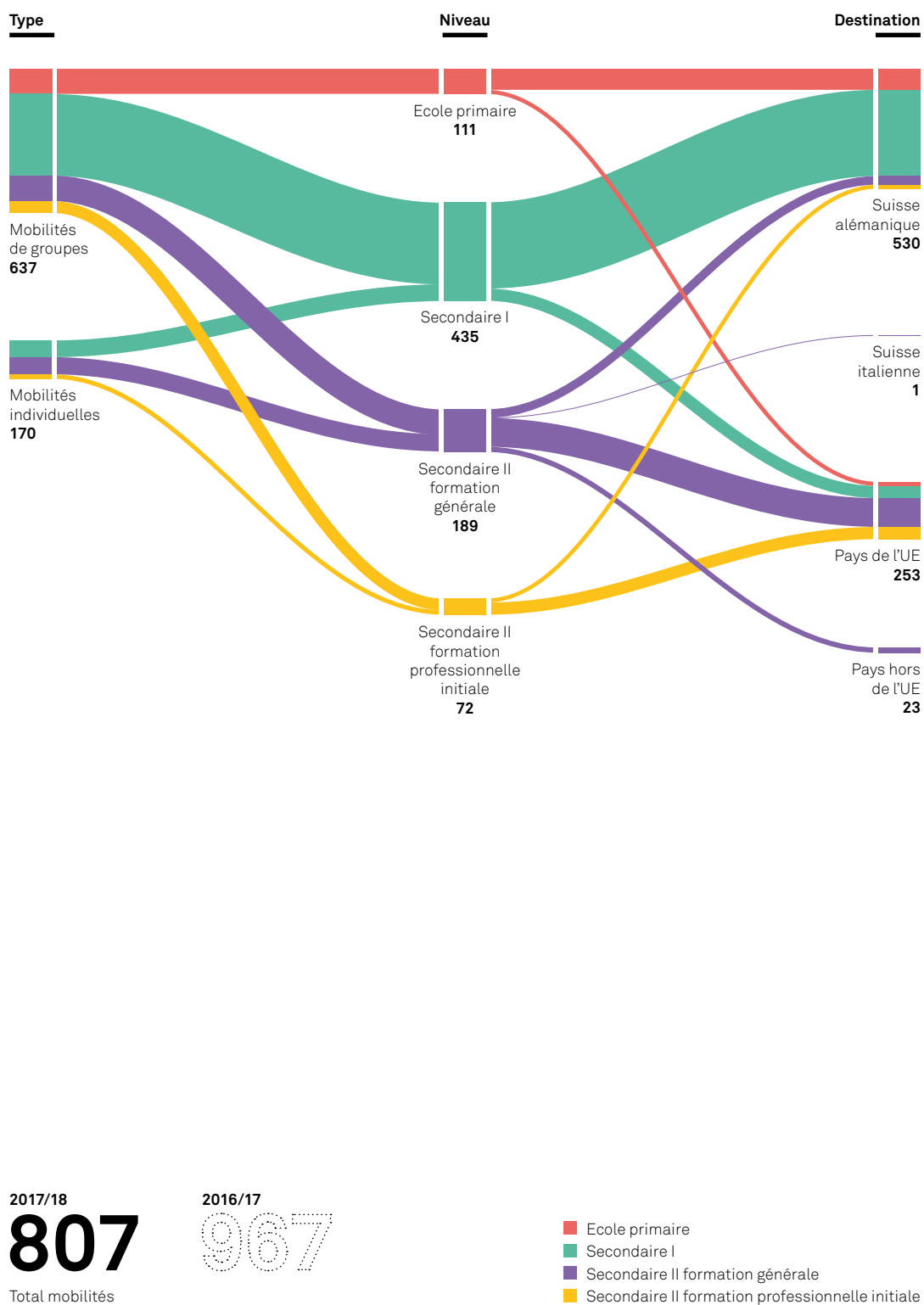
**Informations supplémentaires**

Site Internet école obligatoire: [www.volksschulbildung.lu.ch/unterricht\\_organisation/uo\\_faecher\\_lehrmittel/uo\\_fl\\_faecher/uo\\_fl\\_fach\\_sekundar\\_mit\\_lp21/uo\\_fl\\_fach\\_franzoesisch\\_sek\\_mit\\_lp21/uo\\_fl\\_fach\\_franzoesisch\\_austauschprojekte](http://www.volksschulbildung.lu.ch/unterricht_organisation/uo_faecher_lehrmittel/uo_fl_faecher/uo_fl_fach_sekundar_mit_lp21/uo_fl_fach_franzoesisch_sek_mit_lp21/uo_fl_fach_franzoesisch_austauschprojekte)



2016/17  
363

2017/18  
308  
Total mobilités



2017/18  
**807**  
 Total mobilités

2016/17  
**967**

## Neuchâtel NE

### Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Le canton organise actuellement des rencontres dans tous les centres scolaires avec tous les enseignant-e-s de langues du cycle 3 (anglais, espagnol, italien, allemand) pour promouvoir les échanges. Une rencontre similaire devrait avoir lieu en 2019–2020 avec les enseignant-e-s concerné-e-s du cycle 2. De plus, le canton promeut les échanges auprès des directions pour tous les cycles.

### Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- Autonomie des écoles pour les échanges.
- Depuis août 2018: coordination cantonale pour soutenir les écoles et développer de nouveaux programmes par [move@ne](mailto:move@ne).

### Secondaire II formation professionnelle initiale

Projet pilote lancé en 2017 pour les élèves du CIFOM – stages en entreprise subventionnés par Movetia pendant la formation et post-Maturité professionnelle ou CFC. Projet élargi, dès 2019, aux élèves des CPLN, CPMB et partie professionnelle du LJP.

### Programmes d'échange

- A l'école obligatoire par le canton: promotion et soutien financier avec plafonnement par centre et par élève.
- Tous les types d'échange possible (compte tenu de nos moyens)

### Responsables cantonaux des échanges (RCE)

- A l'école obligatoire: une chargée de mission à 14 %, ainsi que l'adjointe au chef de service dans le cadre de ses fonctions.
- 3 personnes degré secondaire II, taux d'occupation total 80 %

### Finances

A l'école obligatoire, pour l'année scolaire 2018–2019, 3500 francs à disposition par centre (13 centres) pour soutenir ce qui n'est pas pris en charge par Movetia (expérience pilote). Plusieurs centres soutiennent également une partie des activités et des mobilités dans le cadre des échanges.

### Informations supplémentaires

- A l'école obligatoire les coûts de remplacement sont pris en charge par les communes.
- A l'école post-obligatoire les coûts de remplacement sont pris en charge partiellement.
- Site Internet: [www.ne.ch/autorites/DEF/SFPO/formations/Pages/Echange-et-mobilit%C3%A9.aspx](http://www.ne.ch/autorites/DEF/SFPO/formations/Pages/Echange-et-mobilit%C3%A9.aspx)

## Nidwald NW

### Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Il existe des programmes d'échange cantonaux pour les élèves, les classes entières et les enseignants. Certaines écoles ont conclu des partenariats avec des écoles en Suisse romande. D'autres écoles organisent des semaines d'échange en France et en Grande-Bretagne.

### Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- Séjour linguistique obligatoire, organisé individuellement.
- Voyages d'études à Paris et Londres. En outre, 4 à 7 élèves par an effectuent une année d'échange à l'étranger. Un nombre similaire d'élèves du monde entier passent une année d'échange au Collège de Stans.

### Secondaire II formation professionnelle initiale

Pour les apprenti-e-s de commerce CFC avec maturité professionnelle, un séjour linguistique de 2 semaines est organisé en France pendant la 2<sup>e</sup> année d'apprentissage et un séjour linguistique en Grande-Bretagne pendant la 3<sup>e</sup> année d'apprentissage.

### Programmes d'échange

- Vas-y! Komm!: échange individuel mutuel d'une à 2 semaines avec le Bas-Valais pour les 10/11H
- 2 langues – 1 Ziel: échange par rotation de demi-classes d'une durée de neuf jours avec GE/VS
- Deux im Schnee: camp de neige bilingue
- 12<sup>e</sup> année linguistique: 12<sup>e</sup> anné scolaire (HarmoS) facultative dans le canton de FR

### Responsables cantonaux des échanges (RCE)

Taux d'occupation école obligatoire 5%

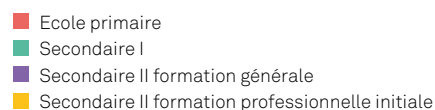
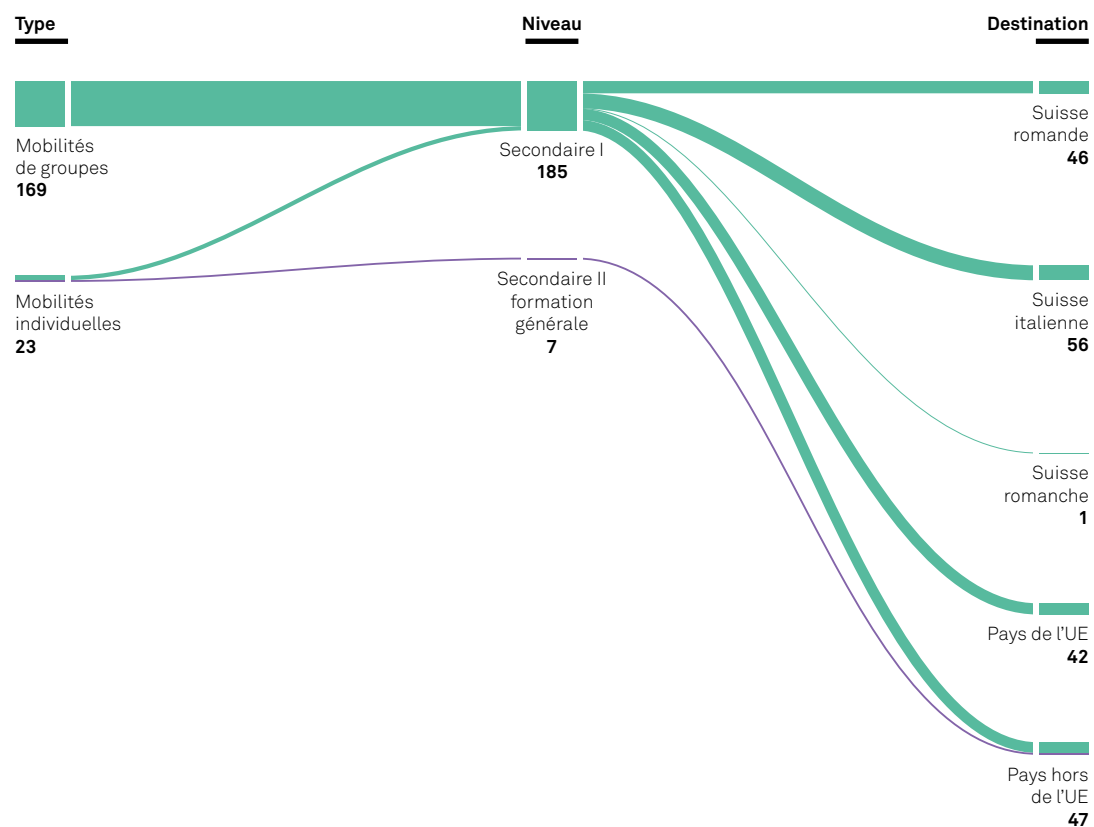
### Finances

CHF 20'000 (pour l'école obligatoire)

### Informations supplémentaires

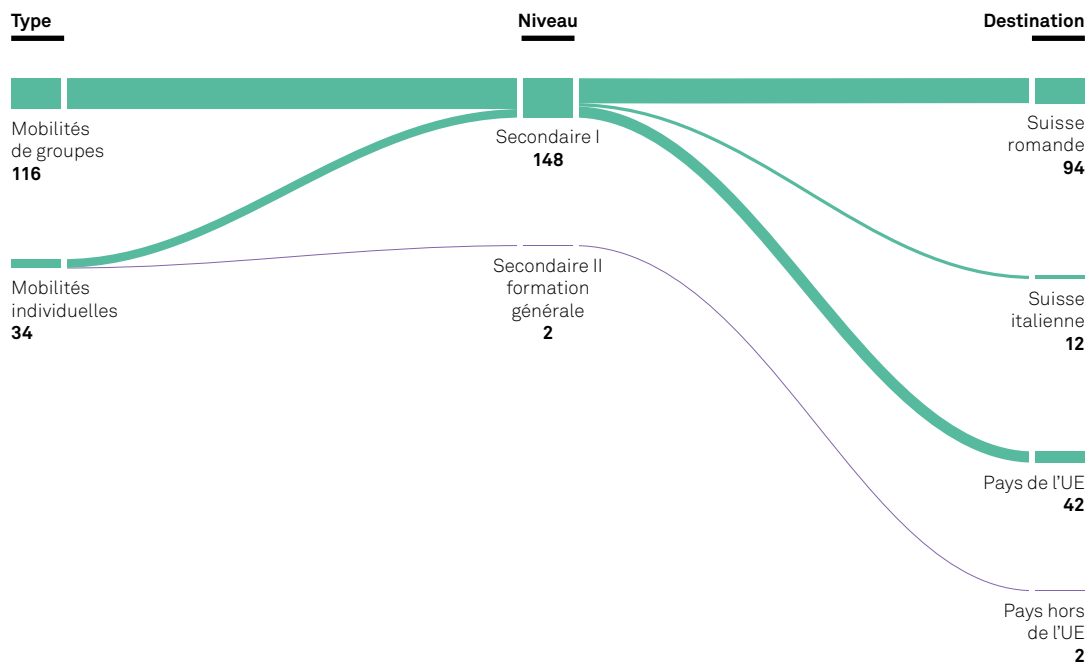
- Soutien organisationnel et préparation de contenus
- Financement cantonal d'échanges de classes avec la Suisse romande dès 2019
- Site Internet: [www.nw.ch/amtschulesportdienste/1738](http://www.nw.ch/amtschulesportdienste/1738)

# NW



2016/17  
234

2017/18  
**192**  
Total mobilités



2017/18  
**150**  
Total mobilités

2016/17  
**205**

■ Ecole primaire  
■ Secondaire I  
■ Secondaire II formation générale  
■ Secondaire II formation professionnelle initiale

## Obwald OW

### Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

– Le canton d'Obwald accorde beaucoup d'importance aux échanges. Mais il s'agit d'un tout petit canton où le nombre d'élèves participant aux échanges est limité. Néanmoins, nous nous efforçons constamment de motiver nos élèves et de les soutenir dans leurs démarches.

– Il n'y a pas d'échanges dans les écoles primaires. Des rencontres peuvent avoir lieu ponctuellement. Les élèves du niveau secondaire I ont la possibilité de participer à des échanges avec le Valais pour le français. Certaines classes effectuent des camps scolaires en Suisse romande.

### Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

A l'école cantonale, les élèves de 3<sup>e</sup> année effectuent un échange qu'ils doivent eux-mêmes organiser. Cet échange a lieu pendant les vacances.

### Secondaire II formation professionnelle initiale

Certaines formations prof. peuvent être suivies en 2 langues.

### Programmes d'échange

«Vas-y! Komm!»: programme d'échange des cantons de BE, NW, OW, SZ, UR et VS pour des échanges individuels mutuels avec le Valais, réservés aux élèves de 13 à 16 ans.

### Responsables cantonaux des échanges (RCE)

La responsable cantonale des échanges répond aux questions des parents et apporte son soutien dans l'organisation d'échanges pendant les vacances et dans le traitement d'autres questions liées aux échanges.

### Finances

Le canton ne prend pas en charge les frais engendrés par les échanges. Mais les élèves sont soutenus par le/la responsable cantonal-e s'ils planifient un échange. Chaque commune dispose d'un-e responsable des échanges. L'enseignant-e en langues étrangères apporte également son aide.

### Informations supplémentaires

Site Internet: [www.ow.ch/de/verwaltung/dienstleistungen/?dienst\\_id=1956](http://www.ow.ch/de/verwaltung/dienstleistungen/?dienst_id=1956)

**Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)**

Un concept cantonal assure la mise en œuvre de la stratégie nationale. L'Office de l'enseignement obligatoire et la Verband St-Galler Volksschulträger ont convenu de soutenir les activités de mobilité dans d'autres régions linguistiques au niveau de l'école obligatoire. L'école pédagogique de St-Gall fournit les prestations requises à cet effet. Le budget s'élève à CHF 20'000 pour 5 ans dans un premier temps. En principe, les échanges sont du ressort des écoles et des communautés éducatives. L'offre cantonale comprend la communication des offres d'échanges et de mobilité de Movetia ainsi que le soutien et le conseil aux écoles et aux enseignant-e-s intéressé-e-s dans le cadre de demandes et de projets d'échanges concrets.

**Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)**

En principe, les échanges sont surtout du ressort des élèves ou des écoles cantonales et sont une pratique courante dans de nombreux établissements. Dans le cadre de séjours linguistiques et de la maturité bilingue, des partenariats de longue durée sont entretenus. Un élargissement des activités d'échanges, en particulier avec d'autres régions de Suisse, fait partie des objectifs.

**Secondaire II formation professionnelle initiale**

En principe, les échanges sont du ressort des apprenti-e-s ou des entreprises formatrices. Certaines entreprises formatrices et certaines écoles professionnelles gèrent leurs propres programmes d'échanges.

**Programmes d'échange**

SG ne gère aucun programme central en dehors de ses écoles.

**Responsables cantonaux des échanges (RCE)**

Oui (mais aucun taux d'occupation)

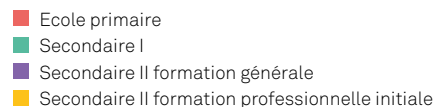
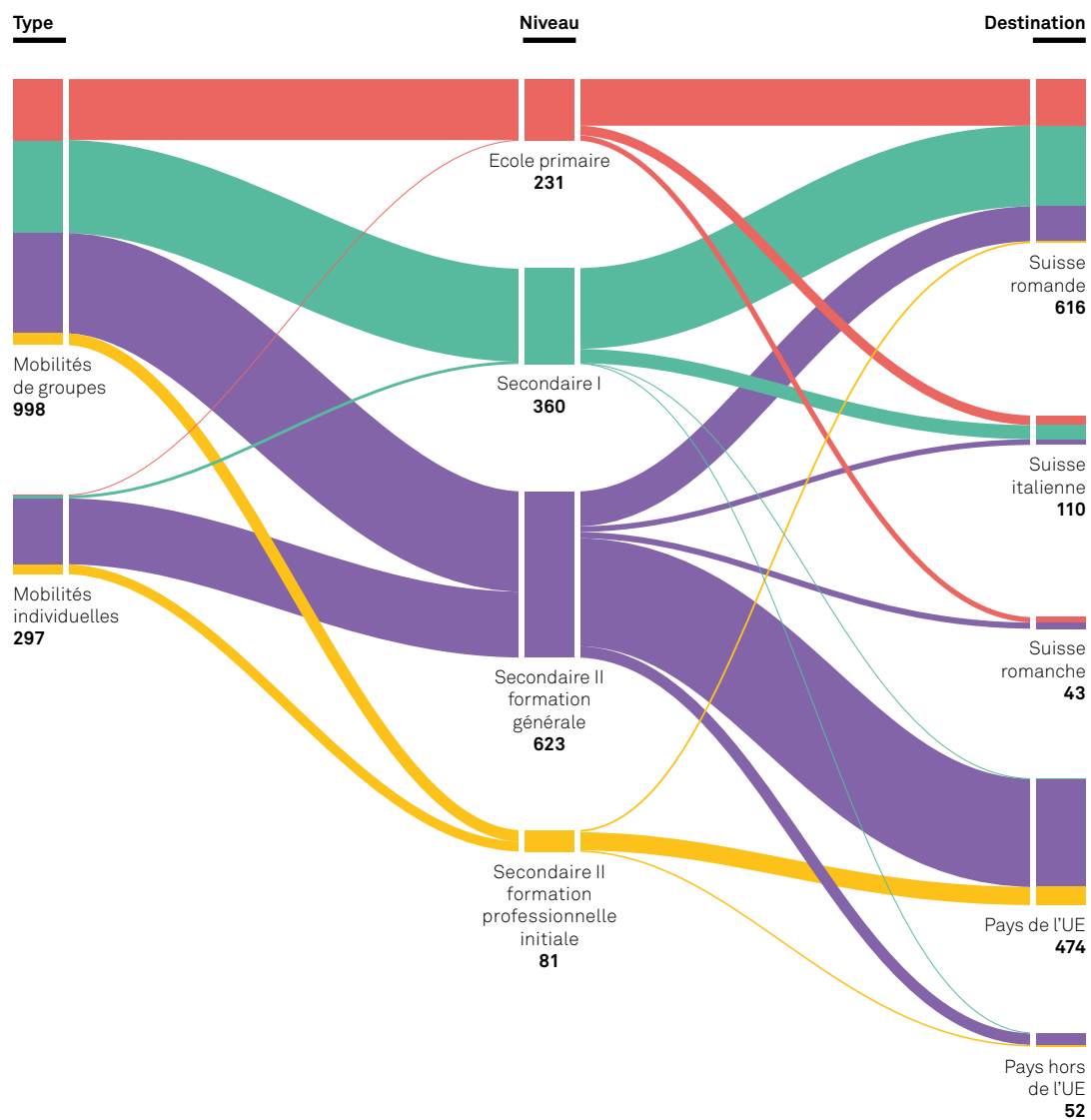
**Finances**

CHF 20'000 par an (à partir de 2019 et pour 5 ans)

**Informations supplémentaires**

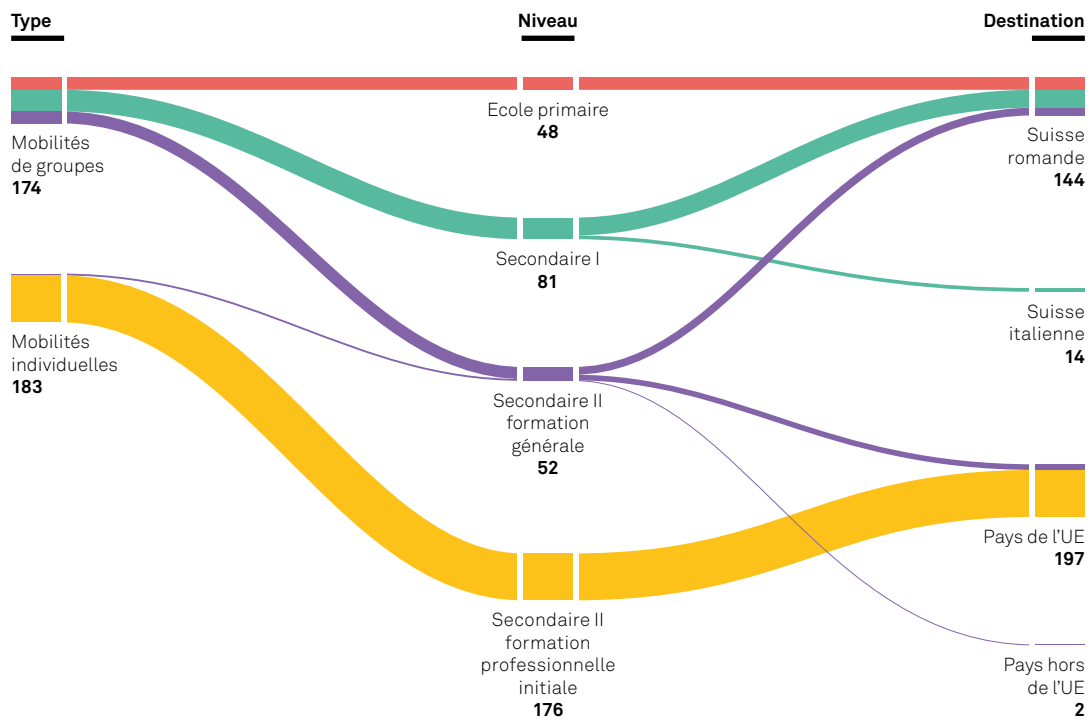
– Ce sont en principe les écoles qui sont responsables des échanges. Depuis 2019, le canton affecte des moyens financiers à la promotion des échanges au niveau de l'école obligatoire. Les tâches des RCE se limitent à la promotion des offres de Movetia et à la transmission des demandes pour tous les degrés.

– Site Internet: [www.sg.ch/bildung-sport/volksschule/unterricht/fachbereiche/sprachen.html](http://www.sg.ch/bildung-sport/volksschule/unterricht/fachbereiche/sprachen.html)



2016/17  
980

2017/18  
**1295**  
Total mobilités



2017/18  
**357**  
Total mobilités

2016/17  
**612**

■ Ecole primaire  
■ Secondaire I  
■ Secondaire II formation générale  
■ Secondaire II formation professionnelle initiale

## Schaffhouse SH

### Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Le site Internet sh-go.ch permet de planifier et d'organiser des échanges de classes et des échanges par rotation avec différents cantons.

### Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- Programme d'échanges institutionnalisés «Maturité bilingue» SH-VD
- Echanges de classes non réguliers SH-FR
- Echanges de classes SH-École suisse de Madrid

### Secondaire II formation professionnelle initiale

Programme XChange dans le cadre de l'IBK et de l'AG Alpenländer avec les pays étrangers limitrophes (pays alpins).

### Programmes d'échange

En cours de planification: AlpConectar avec tablet-school.ch

### Responsables cantonaux des échanges (RCE)

1 personne, «on the job» (pas de taux d'occupation défini)

### Finances

Le fonds des bénéficiaires de la Loterie vient s'ajouter aux subventions de Movetia, de sorte que les écoles ne doivent pas assumer de frais supplémentaires.

### Informations supplémentaires

- Le canton assume les frais de remplacement.
- Site Internet: [www.sh-go.ch](http://www.sh-go.ch)

## Soleure SO

### Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Différentes activités sont organisées et vont de l'échange virtuel en classe au séjour d'une semaine avec visite réciproque. L'initiative incombe aux enseignant-e-s. Ils bénéficient du soutien des directions d'écoles. Après l'introduction du matériel pédagogique Passepartout et du Lehrplan 21, le thème des échanges et de la mobilité va susciter une attention croissante.

### Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

Les séjours linguistiques obligatoires institutionnalisés dans le canton de SO dans la filière maturité bilingue (DE/UK) et dans la filière maturité spécialisée (FR ou UK) se déroulent dans des écoles de langues et n'apparaissent pas dans ces statistiques.

### Secondaire II formation professionnelle initiale

Les séjours linguistiques obligatoires institutionnalisés dans le canton de SO dans les filières de maturité professionnelle se déroulent dans des écoles de langues et n'apparaissent pas dans ces statistiques.

### Programmes d'échange

- Le programme «Sprachbad – Immersion»: échange par rotation de demi-classes de neuf jours, proposé par la région métropolitaine, est accessible aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années du sec. I.
- Tous les programmes de Movetia sont à la disposition des écoles du canton de Soleure.
- Degré secondaire II: pas de programmes d'échanges institutionnalisés.

### Responsables cantonaux des échanges (RCE)

Dans le cadre d'un emploi à l'Office de l'enseignement obligatoire ou l'Office de la formation professionnelle, des écoles de maturité gymnasiales et de culture générale et des hautes écoles.

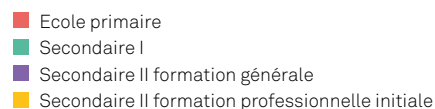
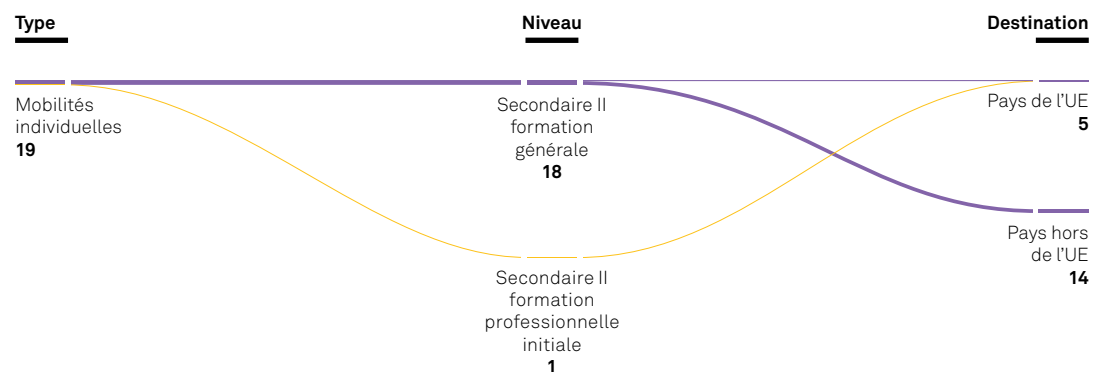
### Finances

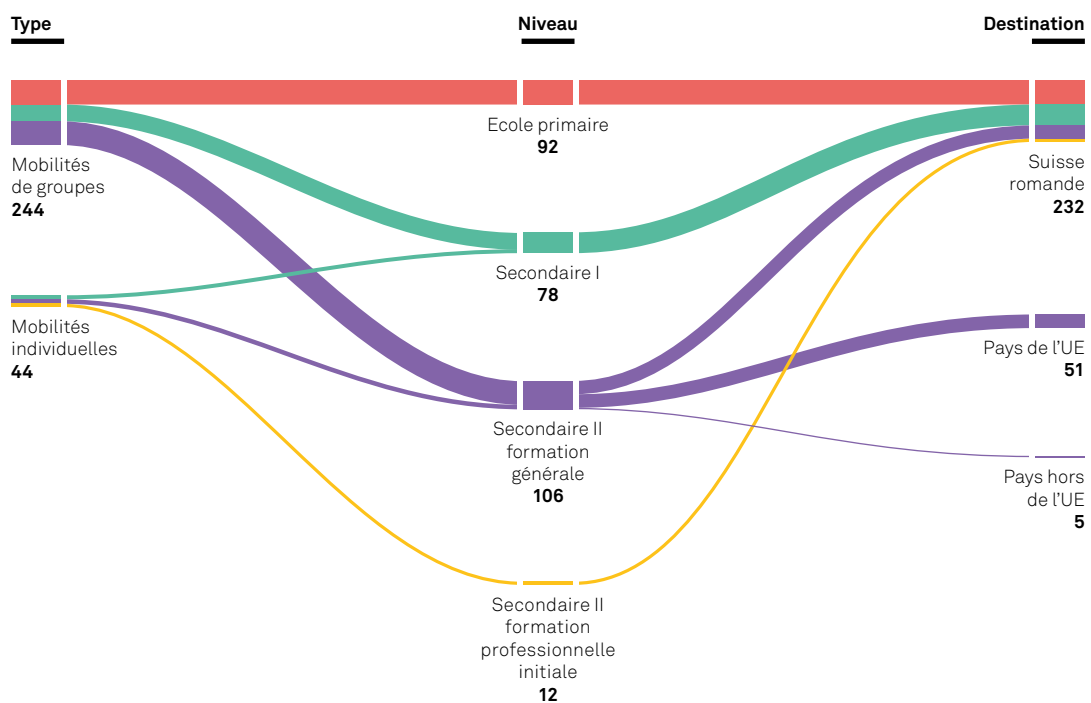
Il n'y a pas de financement cantonal disponible pour des activités d'échanges et de mobilité.

### Informations supplémentaires

Les activités d'échanges relèvent de la compétence des pouvoirs organisateurs ou des centres scolaires.

# SO





2017/18  
**288**  
Total mobilités

2016/17  
**291**

- Ecole primaire
- Secondaire I
- Secondaire II formation générale
- Secondaire II formation professionnelle initiale

## Schwytz SZ

### Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

L'Office cantonal de l'école obligatoire et du sport encourage sur le fond et financièrement les projets d'échange de classes et les activités d'échanges linguistiques en Suisse romande. Des rencontres ont dans ce contexte lieu avec des pairs de la partie francophone du pays.

### Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

L'Office cantonal des écoles secondaires et des hautes écoles assure la coordination, d'une part, entre les différentes écoles et les organisations chargées des échanges telles que Movetia et, d'autre part, également avec l'Office cantonal de la formation professionnelle (voir ci-après). Il n'existe pas de programmes d'échange mis en place par le canton; ceux-ci sont organisés de manière autonome par les 5 écoles secondaires du canton (gymnases et écoles de culture générale). Plusieurs modèles existent: échanges institutionnalisés avec la Suisse romande et le Tessin mais aussi contacts avec d'autres gymnases dans le cadre de semaines de projet.

### Secondaire II formation professionnelle initiale

Il n'existe pas de programmes d'échange mis en place par le canton; les échanges sont organisés de manière autonome par les 4 centres de formation professionnelle du canton. Les 2 centres de formation professionnelle des arts et métiers collaborent dans ce contexte à l'échelle intercantonale avec les centres de formation professionnelle des arts et métiers et de l'industrie de Zoug (GIBZ). Les informations parviennent à l'Office cantonal de la formation professionnelle par le biais des services de coordination de l'Office cantonal des écoles secondaires et des hautes écoles.

### Programmes d'échange

Vas-y! Komm!: Programme des cantons de BE, NW, OW, SZ, UR et VS pour les échanges individuels réciproques avec le canton du Valais des élèves âgés de 13 à 16 ans.

### Responsables cantonaux des échanges (RCE)

Les échanges et la mobilité du niveau école obligatoire et postobligatoire (sec. II) sont gérés par une personne de chaque office cantonal correspondant.

### Finances

CHF 5000 pour le domaine de l'école obligatoire



## Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

La responsable cantonale des échanges soutient les enseignant-e-s et les directeurs-trices d'écoles qui souhaitent organiser un échange linguistique et culturel entre le canton de Thurgovie et une autre région linguistique de Suisse dans leur école. Elle propose des conseils pour la planification et apporte son aide dans la recherche d'une école partenaire.

## Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

La tâche du RCE pour les écoles secondaires consiste à traiter les demandes et à assurer la coordination avec les écoles secondaires. Les interlocuteurs dans les écoles secondaires sont les premiers points de contact pour les questions relatives aux échanges. Aucun taux d'occupation ni poste budgétaire n'a été défini pour cela. Echanges établis avec des gymnases en Suisse romande.

## Secondaire II formation professionnelle initiale

L'Office de la formation professionnelle soutient les projets des écoles professionnelles pour la réalisation leurs objectifs et programmes. L'Office ne met toutefois pas de ressources supplémentaires à disposition.

## Programmes d'échange

Les responsables cantonaux des échanges communiquent des programmes supplémentaires facilement accessibles.

## Responsables cantonaux des échanges (RCE)

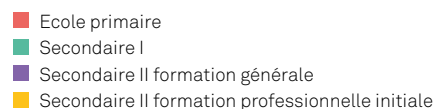
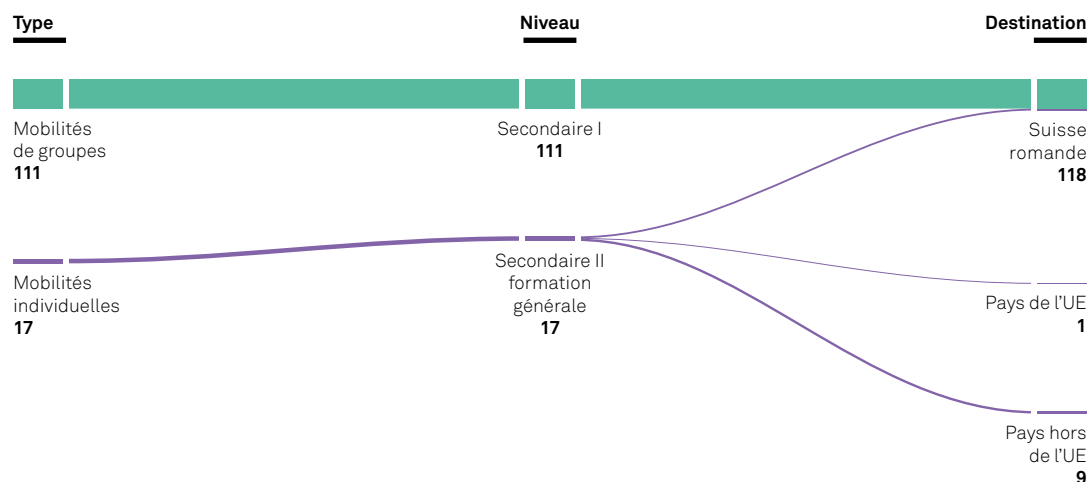
- 1 personne, taux d'occupation école obligatoire 20 %
- 1 interlocuteur pour l'enseignement secondaire

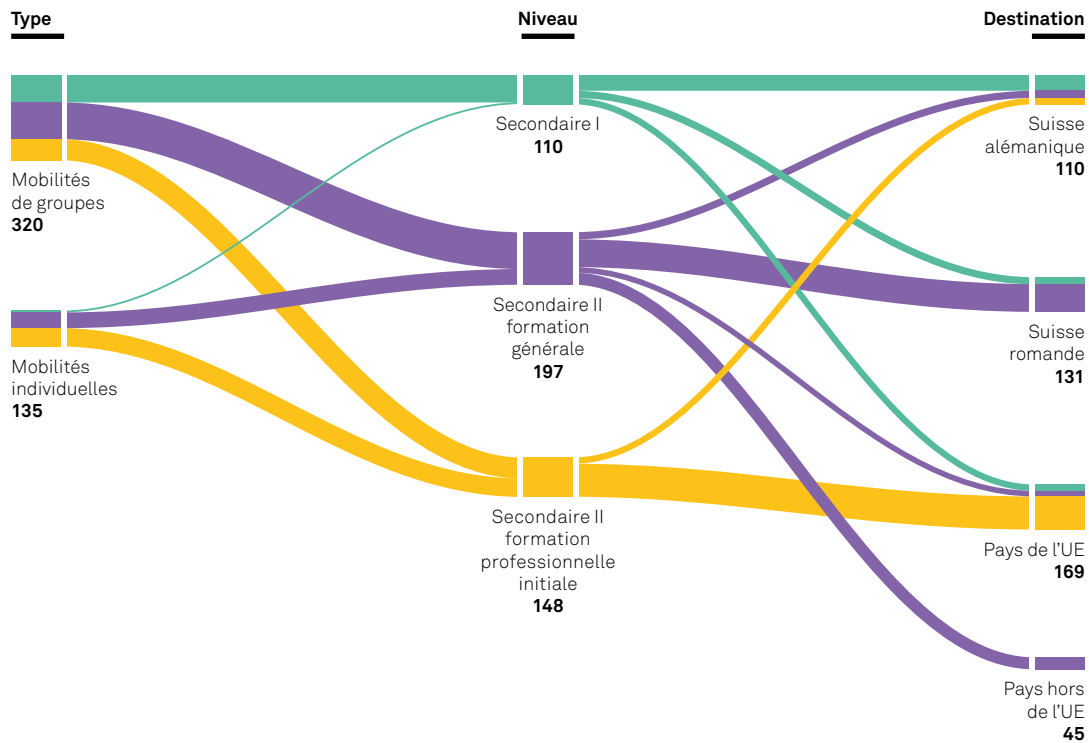
## Finances

Pour les mobilités de groupes CHF 10/élève/jour (école obligatoire)

## Informations supplémentaires

Site Internet: [www.av.tg.ch/angebote-und-beratung/angebote-zu-unterrichtsthemen/austauschfoerderung.html/454](http://www.av.tg.ch/angebote-und-beratung/angebote-zu-unterrichtsthemen/austauschfoerderung.html/454)





2017/18  
**455**  
Total mobilités

2016/17  
**489**

■ Ecole primaire  
■ Secondaire I  
■ Secondaire II formation générale  
■ Secondaire II formation professionnelle initiale

## Tessin TI

### Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Durant la scolarité obligatoire, des projets d'échange existent pour le niveau secondaire I. Les élèves ont la possibilité de participer au programme national d'échanges individuels pendant les vacances. Certaines écoles ont conclu des partenariats fixes avec des écoles d'autres cantons.

### Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- Dans les écoles du secondaire II, il existe des projets d'échange au niveau national pour des élèves individuels et des classes entières.
- En outre, les élèves peuvent effectuer des échanges avec l'Australie, l'Allemagne et la France par l'intermédiaire du service «Servizio Lingue e Stage all'estero».

### Secondaire II formation professionnelle initiale

Le service «Servizio Lingue e Stage all'estero» organise des séjours, stages et échanges dans le cadre de programmes suisses et européens.

### Programmes d'échange

Le service «Servizio Lingue e Stage all'estero» organise des séjours linguistiques à l'étranger pour les élèves du secondaire II, en particulier pour les élèves suivant une formation professionnelle et les apprenti-e-s.

### Responsables cantonaux des échanges (RCE)

Service «Servizio Lingue e Stage all'estero» et responsable cantonal pour l'école obligatoire et les écoles du secondaire II.

### Finances

Les écoles peuvent participer aux projets d'échange grâce aux fonds scolaire.

### Informations supplémentaires

Site Internet:

- [www4.ti.ch/decs/ds/cerdd/scuolalab/scambi/presentazione](http://www4.ti.ch/decs/ds/cerdd/scuolalab/scambi/presentazione)
- [www4.ti.ch/decs/dfp/lse/servizi-lse](http://www4.ti.ch/decs/dfp/lse/servizi-lse)

## Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

- Vas-y! Komm!: programme d'échanges entre les cantons de Berne, de Nidwald, d'Obwald, de Schwyz, d'Uri et du Valais avec un échange individuel bilatéral d'une semaine avec le Valais pour les élèves de 13 à 16 ans.
- Activités d'échanges de classes sporadiques (initiative propre des enseignant-e-s)

## Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

L'école secondaire cantonale d'Uri soutient les stages de français obligatoires en 4<sup>e</sup> année (séjour de quatre semaines) avec une semaine de cours avant les vacances d'été.

## Secondaire II formation professionnelle initiale

Dans la section économie/vente, des séjours linguistiques courts en Angleterre et en France sont organisés chaque année.

## Programmes d'échange

Le canton d'Uri soutient le projet «Vas-y! Komm!» en assurant sa coordination et en constituant un dossier de documentation.

## Responsables cantonaux des échanges (RCE)

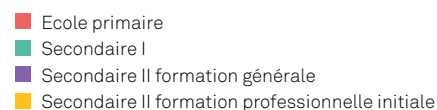
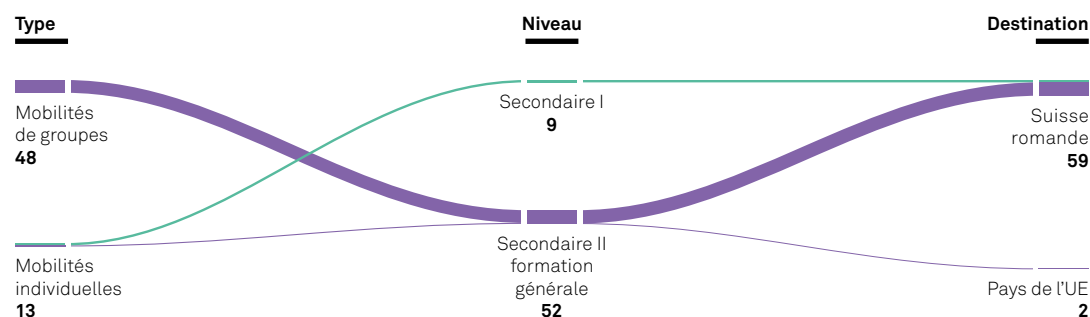
1 personne, taux d'occupation 2%

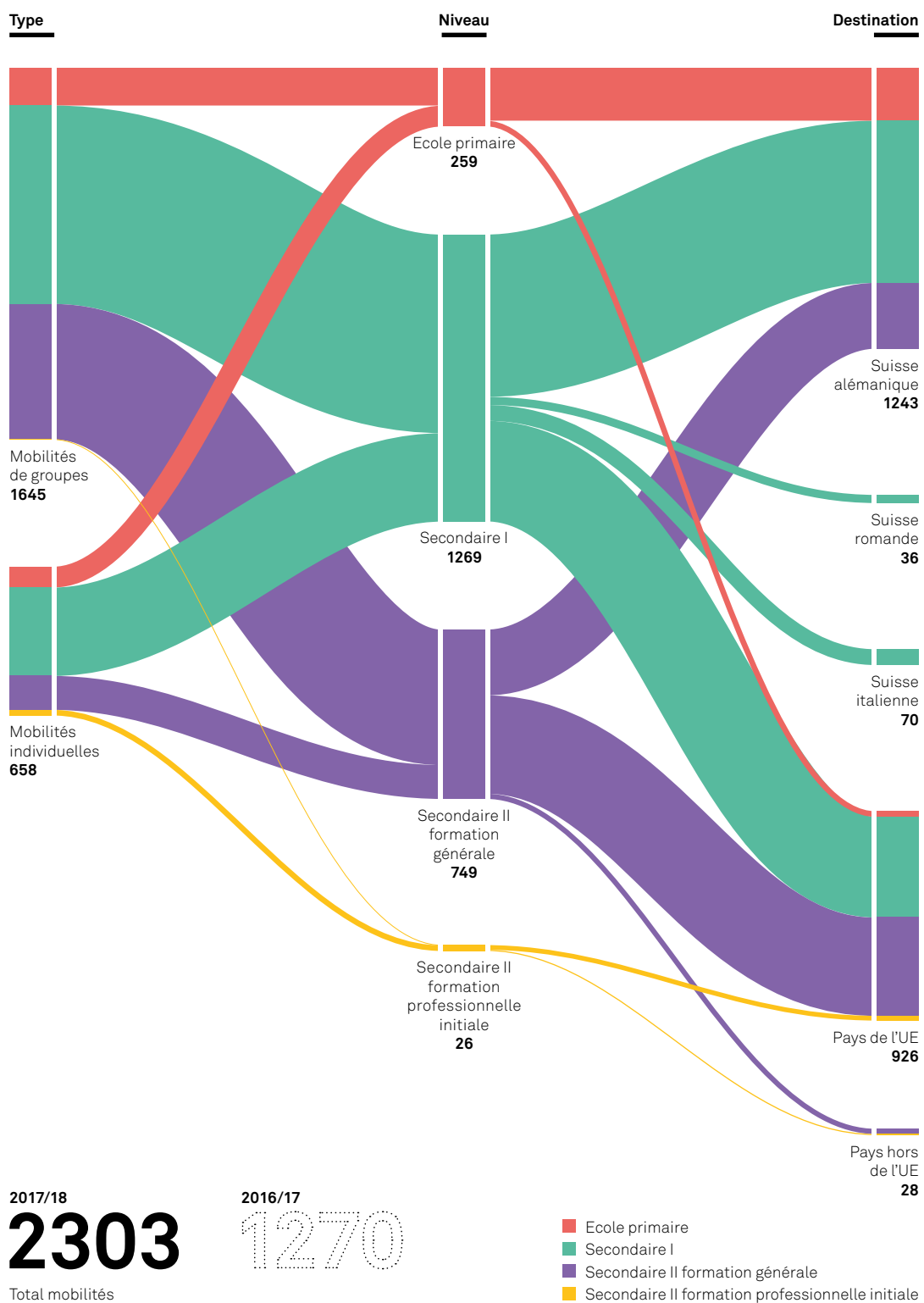
## Finances

Ecole obligatoire: le canton d'Uri soutient des activités d'échanges de classes par l'octroi d'une subvention pour autant que certaines conditions soient remplies. Jusqu'ici, un budget approximatif de CHF 4000 a été mis à disposition chaque année.

## Informations supplémentaires

Site internet: [www.ur.ch/dienstleistungen/4346](http://www.ur.ch/dienstleistungen/4346)





## Vaud VD

### Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

- Mise à disposition d'un Guide pratique des échanges linguistiques par la Direction pédagogique
- Tous les enseignant-e-s sont informés régulièrement des offres, que ce soit pour les échanges individuels ou collectifs.
- Les établissements gèrent les échanges de manière autonome.

### Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

Les gymnases vaudois proposent des programmes de maturités bilingues en immersion, en français-allemand (Allemagne, Suisse), français-anglais (Royaume-Uni) et français-italien (Tessin).

### Secondaire II formation professionnelle initiale

Le Programme de mobilité s'adresse aux apprentis, étudiants et aux jeunes diplômés issus de la formation professionnelle. Il regroupe plusieurs projets offrant des stages, majoritairement de longue durées (3 à 12 mois), au sein d'entreprises en Suisse et à l'étranger. Des collaborations et échanges avec des centres de formations professionnels complètent ce programme.

### Programmes d'échange

- Echanges individuels sur temps de vacances (ELEV):
- Programme d'échanges avec l'Allemagne et l'Autriche: 2x2 semaines pour les élèves de 11 à 20 ans.
- Echanges individuels sur temps scolaire:
- Art. 77 LEO: année linguistique en tout ou partie de l'année en 10 et 11H
  - Soutien pour différents projets et programmes (JOJ 2020/échange par rotation, ...)

### Responsables cantonaux des échanges (RCE)

2 personnes pour l'école obligatoire, taux d'occupation total 90 %, 3 responsables maturité bilingues pour les gymnases, 1 responsable pour la formation professionnelle et 5 répondants au sein des écoles professionnelles.

### Finances

Pas de ressources supplémentaires

### Informations supplémentaires

Site internet:

- ELEV: [www.elev.ch](http://www.elev.ch)
- Année linguistique: [www.vd.ch/themes/formation/scolarité-obligatoire/deroulement-de-lecole-obligatoire-dans-le-canton-de-vaud/#c2027051](http://www.vd.ch/themes/formation/scolarité-obligatoire/deroulement-de-lecole-obligatoire-dans-le-canton-de-vaud/#c2027051)
- [www.vd.ch/themes/formation/orientation/faire-des-stages/liens-utiles-stages-et-etudes-a-letranger](http://www.vd.ch/themes/formation/orientation/faire-des-stages/liens-utiles-stages-et-etudes-a-letranger)

**Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)**

Les classes de 5 à 8H organisent un échange.  
 Au niveau du cycle d'orientation, des échanges sont organisés par le canton et les établissements.

**Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)**

Les étudiants du SEC II peuvent prendre part aux échanges individuels avec la Suisse allemande, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne ainsi qu'outre-mer avec l'association ARPEL.

**Secondaire II formation professionnelle initiale**

Les apprentis qui ont obtenu leur CFC peuvent participer au programme «Pro L2» qui leur permet d'être stagiaire dans une entreprise de l'autre partie de notre canton et de bénéficier d'une journée de cours de langue.

**Programmes d'échange**

- 2 langues - 1 Ziel: échange rotatif par demi-classes de 9 jours destiné aux élèves de 7H.
- 2 langues - 1 Ziel+: après l'échange «2 langues - 1 Ziel», les élèves peuvent poursuivre l'échange individuellement avec leur partenaire.
- Vas-y! Komm!: échanges individuels avec les cantons BE, NW, OW, SZ und UR, pour les élèves de 11H
- Année en immersion: tous les élèves valaisans du secondaire I et II ont la possibilité d'effectuer une année en immersion dans l'autre région linguistique du canton.
- 12<sup>e</sup> année linguistique: les élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire ont la possibilité d'effectuer une année supplémentaire dans une autre région linguistique de Suisse.
- Diverses formes d'échanges individuels

**Responsables cantonaux des échanges (RCE)**

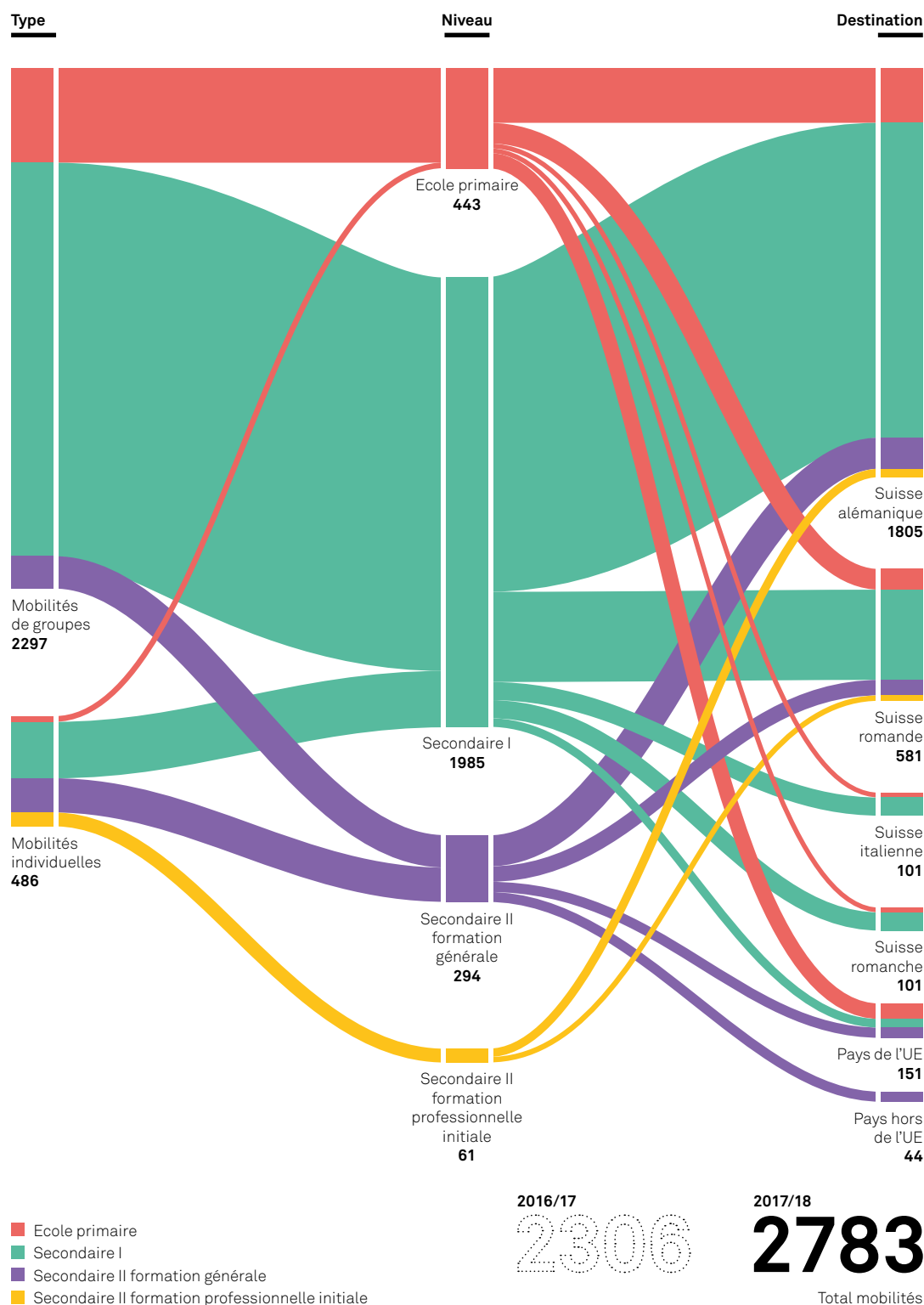
3 personnes pour l'école obligatoire et le degré secondaire II, taux d'occupation total 170 %

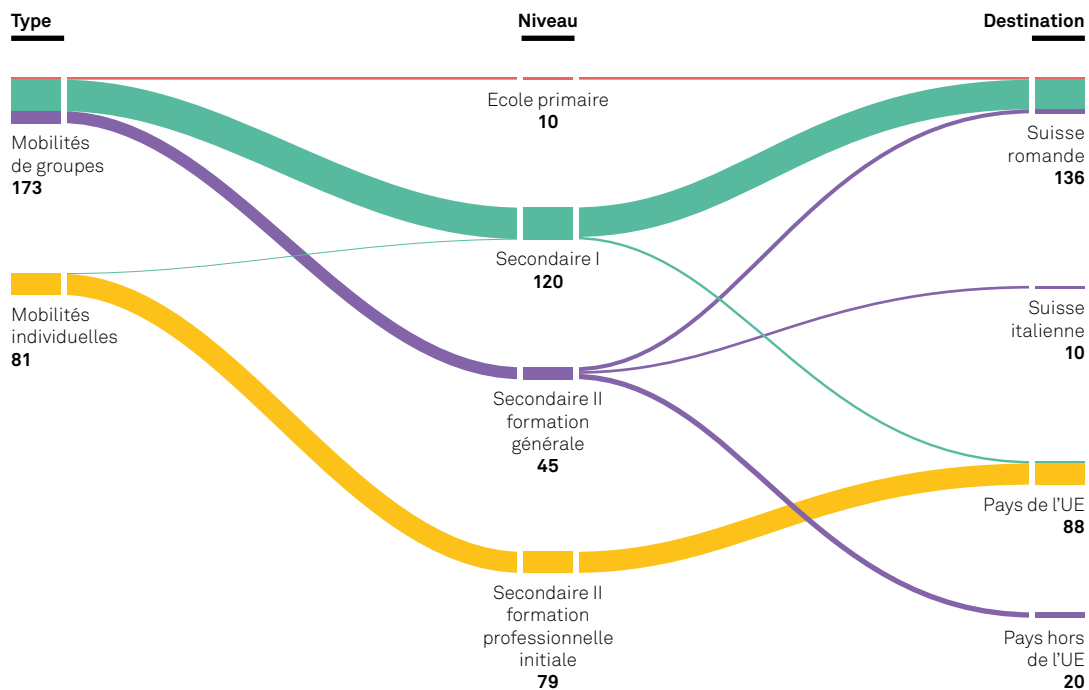
**Finances**

CHF 60'000

**Informations supplémentaires**

- Décharges octroyées aux enseignants dans le cadre de «2 langues - 1 Ziel».
- Site Internet: [www.vs.ch/de/web/bel](http://www.vs.ch/de/web/bel)





2017/18  
**254**  
Total mobilités

2016/17  
**493**

■ Ecole primaire  
■ Secondaire I  
■ Secondaire II formation générale  
■ Secondaire II formation professionnelle initiale

## Zoug ZG

### Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

2 communes Zougaises ont un partenariat scolaire fixe avec des écoles de Suisse romande. D'autres activités d'échange isolées existent en outre dans 2 autres communes.

### Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

Le gymnase de Menzingen dispose de divers programmes d'échange. Des échanges d'élèves avec des écoles partenaires en Inde et au Tessin sont aussi organisés. De petits projets sont par ailleurs planifiés avec une école partenaire française.

### Secondaire II formation professionnelle initiale

- Le centre de formation professionnelle des arts et métiers et de l'industrie ainsi que des professions de la santé, du bâtiment et des services (GIBZ) organise pour ses apprentis des stages de 3 à 4 semaines pendant la formation professionnelle initiale ou de 4 à env. 12 semaines après la formation dans des pays germanophones et anglophones. L'offre s'adresse aux apprentis d'environ 20 professions et propose 7 différentes destinations dans 4 pays européens.
- Des projets de mobilité sont également organisés et subventionnés pour les formateurs et les enseignants de l'école professionnelle.

### Programmes d'échange

Echange d'élèves dans une école suisse à Singapour: Le canton de Zoug est le canton responsable de l'école suisse à Singapour. 8 élèves de la 8H d'une commune zougaise ont de ce fait la possibilité d'effectuer un échange de 15 jours avec Singapour.

### Responsables cantonaux des échanges (RCE)

- 1 personne pour l'école primaire, taux d'occupation 5%
- 1 personne pour le degré secondaire II et formation professionnelle, taux d'occupation 32%

### Finances

- Aucune aide financière cantonale pour le degré primaire.
- Forfait journalier de 400 CHF dans le domaine de la formation professionnelle.

### Informations supplémentaires

- Site (en général): [www.sprachaustausch.phzg.ch](http://www.sprachaustausch.phzg.ch)
- Site formation professionnelle: [www.gibz.ch](http://www.gibz.ch) et [www.mobil-gibz.lqc.ch](http://www.mobil-gibz.lqc.ch)

**Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)**

- Le canton mise sur les échanges volontaires et promeut les offres de Movetia dans les écoles.
- L'Office de l'enseignement obligatoire propose en outre des camps linguistiques en immersion en français et en anglais.

**Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)**

Les gymnases du canton de Zurich réalisent eux-mêmes des programmes d'échange et de mobilité.

**Secondaire II formation professionnelle initiale**

8 écoles du canton proposent régulièrement des séjours linguistiques combinés avec un stage en Grande-Bretagne. D'autres écoles prévoient de réaliser des projets similaires. Chaque école dispose d'une personne responsable des projets de mobilité, chargée notamment de la diffusion des informations et de la réalisation des projets. L'Office cantonal compétent a organisé 3 projets «pool» pour le personnel enseignant ainsi qu'un autre projet «pool» en Chine pour les apprentis en informatique.

**Programmes d'échange**

12<sup>e</sup> année linguistique: les élèves qui ont terminé leur scolarité obligatoire ont la possibilité d'effectuer une année scolaire supplémentaire dans une autre région linguistique de Suisse.

**Responsables cantonaux des échanges (RCE)**

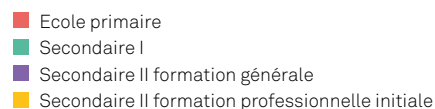
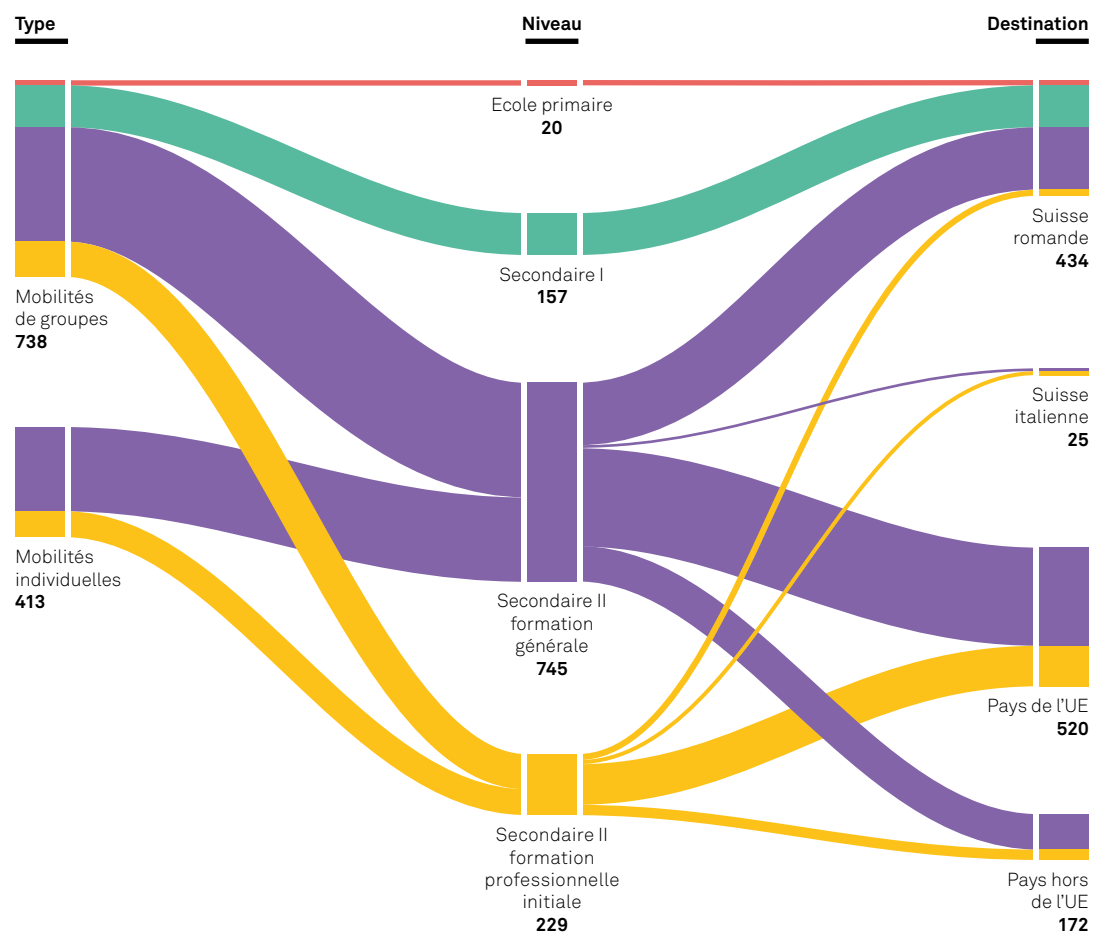
3 personnes pour l'école obligatoire et le degré secondaire II, taux d'occupation total 40 %

**Finances**

CHF 10'000 pour subventionner les échanges de classes (degré primaire) et les projets «pool» pour les enseignants (formation continue gratuite pour les écoles).

**Informations supplémentaires**

- Les coûts des projets d'échange et de mobilité des gymnases sont pris en charge dans le budget des écoles. Il n'existe aucune base légale exigeant la prise en charge, intégrale ou partielle, par l'Office cantonal compétent des coûts des projets d'échange et de mobilité. Des projets «pool» sont proposés dans le domaine de la formation professionnelle sans incidence sur le budget des écoles. Les entreprises qui soutiennent leurs apprentis lors d'un échange reçoivent une subvention de 1000 CHF de la part de l'Office cantonal compétent.
- Site internet: [www.vsa.zh.ch/internet/bildungsdirektion/vsa/de/schulstufen\\_schulen/interkantonal/jugendaustausch.html](http://www.vsa.zh.ch/internet/bildungsdirektion/vsa/de/schulstufen_schulen/interkantonal/jugendaustausch.html)



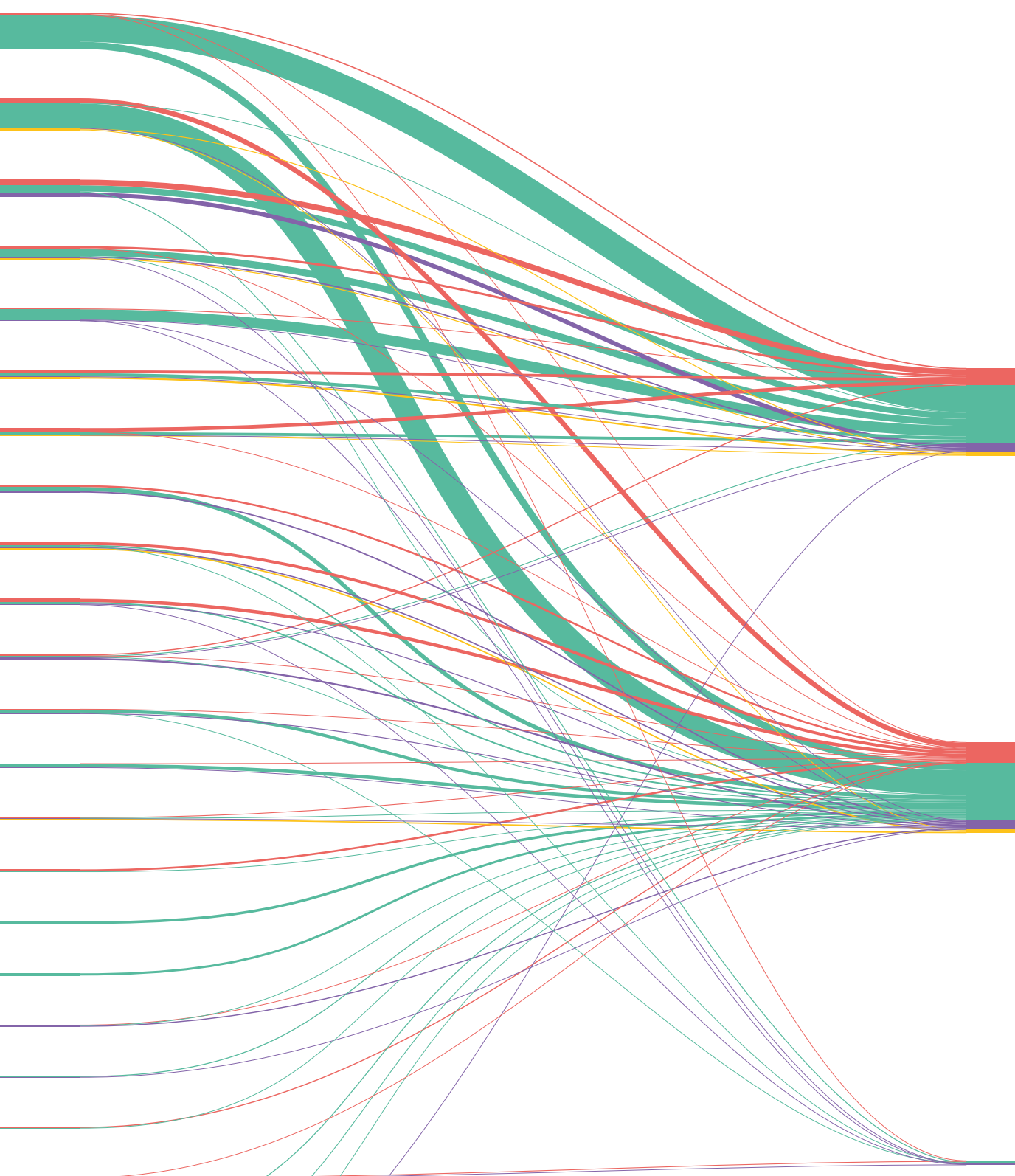
2016/17  
822

2017/18  
1151  
Total mobilités

**Impressum**

Edition: Movetia – Echanges et mobilité, Soleure  
Graphisme: Hahn + Zimmermann, Berne  
Impression: Tanner Druck AG, Langnau i.E.  
Publication: Mai 2019  
[www.movetia.ch](http://www.movetia.ch)





Movetia – Echanges et mobilité  
Dornacherstrasse 28A  
4500 Soleure | Suisse  
[www.movetia.ch](http://www.movetia.ch)